

22 JUIL. 2002

Document d'objectifs Natura 2000 du site n° FR9400612 Punta Calcina (Commune de Conca)

ESPECES
Brassica insularis

CALCAIRE

CHOU

Punta Calcina

CORSE

NATURA 2000

OBJECTIFS

PROTECTION

MENACES

EN DANGER

Brassica

Directive "Habitats n° 92/43

ENDEMIQUE

Document d'objectifs Natura 2000
du site n° FR9400612
Punta Calcina (Commune de Conca)

Mai 2002

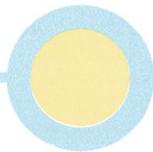


Maître d'ouvrage :

Etat
Direction régionale de l'Environnement Corse
19, cours Napoléon - 20180 Ajaccio
☎ 04-95-51-79-83 / Fax : 04-95-51-79-89
e-mail : diren@corse.environnement.gouv.fr

Opérateur :

Max consultant
Agence Rhône-Méditerranée-Corse
Résidence U Stagnu - 20290 Borgo
☎ 04-95-33-67-78 / Fax : 04-95-33-32-20
e-mail : max.boulmer@max-consultant.com



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 3 |
| CHAPITRE I : CONSTAT : INVENTAIRE ET ANALYSE DE L'EXISTANT | 5 |
| 1- PRESENTATION DU SITE D'INTERET COMMUNAUTAIRE | 5 |
| 1-1- Localisation géographique | 5 |
| 1-2- Contexte géologique et climatique | 5 |
| 1-3- Protections réglementaires et inventaires | 7 |
| 1-4- Statut foncier | 7 |
| 2- INVENTAIRES ET ETUDES COMPLEMENTAIRES | 8 |
| 2-1- Description et cartographie des habitats | 8 |
| 2-1-1- Méthodes d'étude de la végétation | 8 |
| 2-1-2- Caractérisation des habitats naturels présents sur le site | 10 |
| 2-1-3- Description de et de son habitat | 12 |
| 2-2- Comptage du nombre de pieds de <i>Brassica insularis</i> | 16 |
| 2-3- Inventaire et description des activités humaines | 16 |
| 3- ANALYSE ECOLOGIQUE | 17 |
| 3-1- Exigences de l'espèce et de l'habitat | 17 |
| 3-1-1- Exigence de l'espèce : <i>Brassica insularis</i> | 17 |
| 3-1-2- Exigence de l'habitat Natura 2000 | 17 |
| 3-2- Etat de conservation : les indicateurs | 17 |
| 3-3- Indicateurs : les valeurs favorables | 18 |
| 3-4- Indicateurs et suivi de conservation : le protocole | 18 |
| 3-5- Analyse des facteurs et de leurs impacts sur <i>Brassica insularis</i> et son habitat | 19 |
| CHAPITRE II : HIERARCHISATION DES ENJEUX | 21 |
| 1- EN FONCTION DE LA VALEUR PATRIMONIALE | 21 |
| 1-1- Espèce | 21 |
| 1-2- Habitats | 22 |
| CHAPITRE III : PROPOSITIONS DE GESTION | 23 |
| 1- STRATEGIES DE GESTION PROPOSEES | 23 |
| 2- AVANTAGES ET INCONVENIENTS | 27 |
| 3- FICHES-ACTIONS | 28 |

CONCLUSION 38

BIBLIOGRAPHIE 39

ANNEXE 1 : Relevés phytosociologiques

ANNEXE 2 : Fiches descriptives des habitats et des espèces

ANNEXE 3 : Comité de pilotage

Compte-rendus des réunions du comité de pilotage
Validation du DOCOB par les membres du comité de pilotage

ANNEXE 4 : Formulaire standard Natura 2000

INTRODUCTION

La Directive n° 92/43 (dite Directive Habitats) du 21 mai 1992 a pour objectif la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage. Elle détermine la création, d'ici à 2004, du futur réseau européen Natura 2000, qui englobera l'ensemble des sites à forte valeur écologique du territoire communautaire : ce sont les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), désignées au titre de la directive "Habitats", et les Zones de Protection Spéciale (ZPS), désignées au titre de la Directive "Oiseaux". La désignation des Zones Spéciales de Conservation, se fait en plusieurs étapes, qui sont présentées dans la [figure 1](#).

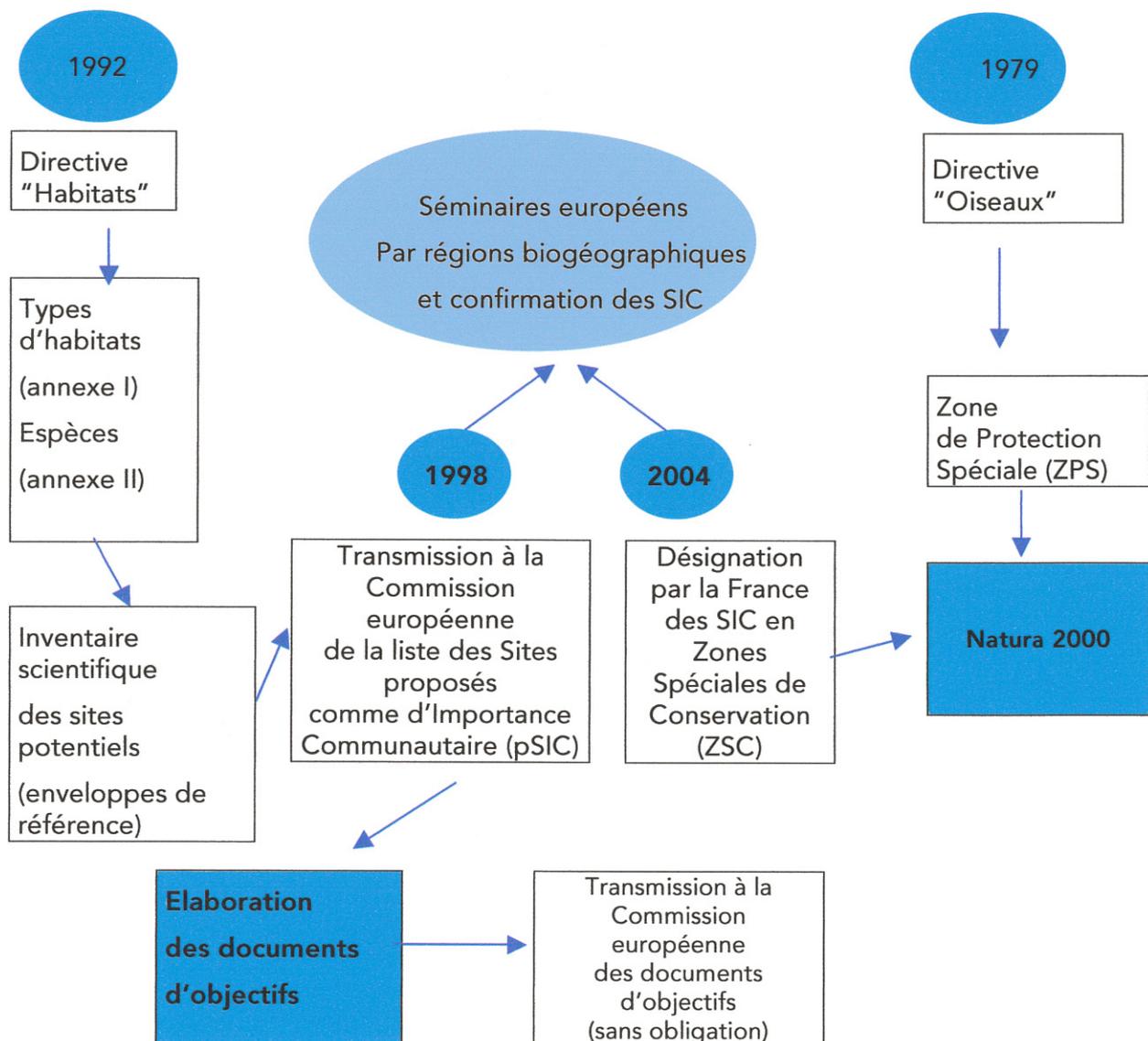


Figure 1 : place des documents d'objectifs dans le processus de désignation des ZSC (d'après VALENTIN-SMITH et al., 1998)

La Directive "Habitats" contribue en fait à un objectif général de développement durable. Son but est de favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des exigences scientifiques, économiques, sociales, culturelles et régionales. Ainsi, la période de six ans, entre 1998 et 2004, doit permettre aux Etats de mettre en place des mesures de gestion et de protection sur les ZSC, en vertu de l'article 6 de la Directive. Toutefois chaque état membre est libre de choisir la méthode et le type de mesures à prendre (VALENTIN-SMITH et al., 1998).

En France, les Ministres de l'environnement successifs ont choisi de privilégier une démarche de contractualisation. Pour y parvenir, il a été décidé d'accompagner l'acte de désignation officiel des sites en Zones Spéciales de Conservation de "Documents d'Objectifs" (figure 1). Ces documents constituent en quelque sorte des plans de gestion, concertés, réalisés en associant les différents acteurs concernés par le site (habitants, usagers, élus, représentants socio-professionnels).

La Punta Calcina a été proposée par la France comme Site d'Importance Communautaire car elle abrite une espèce rare et endémique : *Brassica insularis*.

La démarche qui a été adoptée pour l'élaboration de ce document d'objectifs s'inspire du guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000 (VALENTIN-SMITH et al., 1998). Elle consiste en :

- Un inventaire et une analyse de l'existant comprenant une description biologique du site et un inventaire des activités humaines présentes sur place.
Cette première étape permet d'établir un état des lieux initial, en préalable à toute action.
- Une analyse écologique qui a pour but d'apprécier, pour tous les éléments identifiés (habitats, espèces) :
 - ▶ leurs exigences
 - ▶ leur état de conservation
 - ▶ les facteurs naturels ou humains qui tendent à modifier ou maintenir l'état de conservation.
- Une hiérarchisation des enjeux, afin de dégager les habitats ou les espèces à protéger en priorité.
- Une série de propositions de gestion pour la future ZSC.

Chapitre I

CONSTAT : INVENTAIRE ET ANALYSE DE L'EXISTANT

1 - PRESENTATION DU SITE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

1-1 - Localisation géographique

La Punta Calcina est située sur la Commune de Conca (Corse du Sud), au Sud-Est du village de Conca et au Nord de Sainte Lucie de Porto-Vecchio ([figure 2](#)). Elle culmine à 371 m d'altitude, les coordonnées géographiques de ce point de côte étant les suivantes : 40° 3' 14'' de latitude Nord et 9° 1' 14'' de longitude Est.

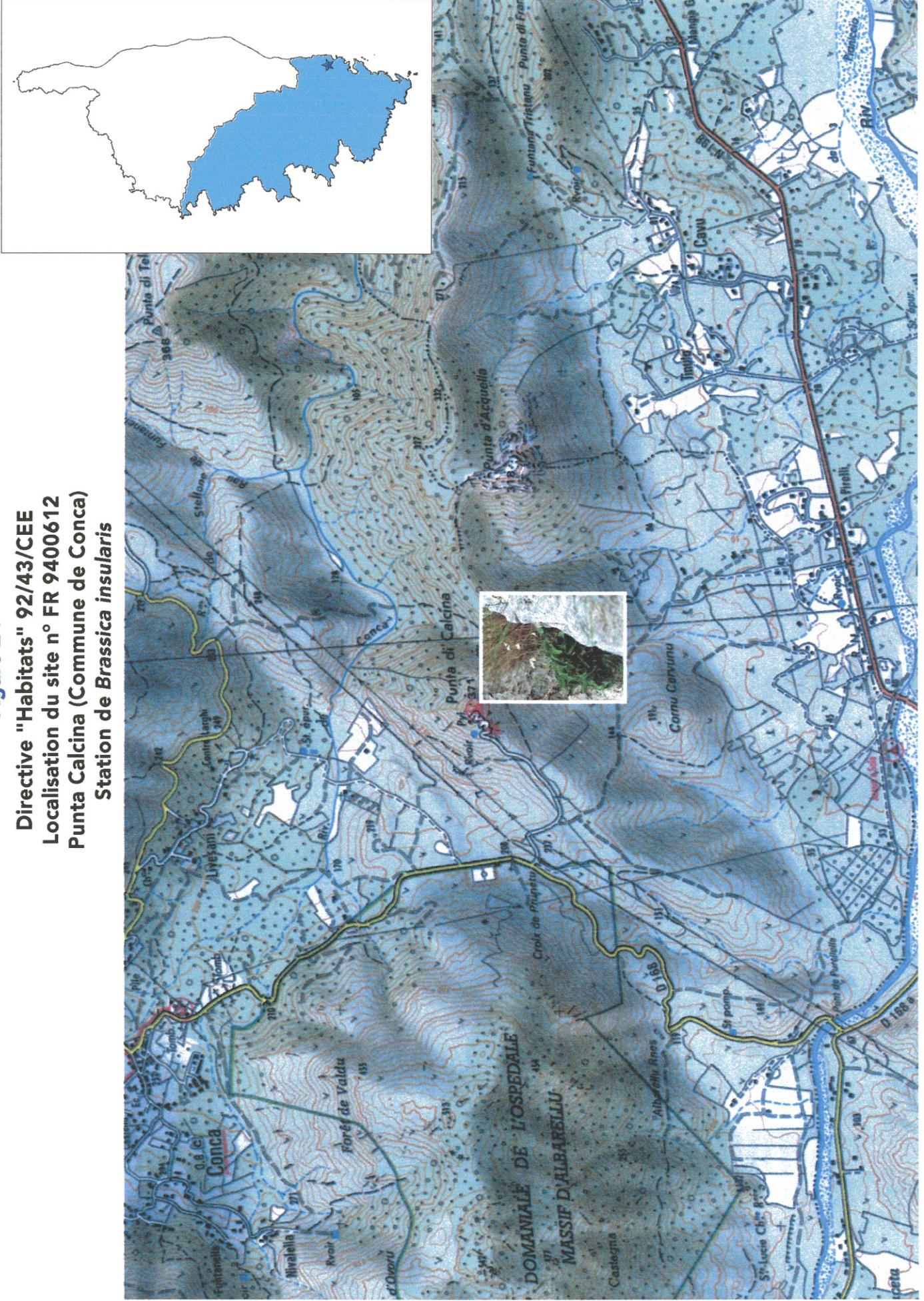
La ZSC proposée occupe une superficie de 7,8 hectares.

1-2 - Contexte géologique et climatique

La Punta Calcina correspond à un affleurement calcaire au sein des granites qui constituent la roche majoritairement présente dans le secteur, l'ensemble s'incluant dans la grande unité géologique de la Corse cristalline. Celle-ci représente la plus grande partie de l'île puisqu'elle en occupe le Sud, le centre et le Nord-Ouest.

Ce pointement rocheux comprend en fait deux barres calcaires, séparées par un col, correspondant à des dépôts sédimentaires produits à des temps géologiques différents (Jurassique et Paléocène–Eocène). L'ensemble repose sur le socle constitué de micaschistes rubéfiés. Une stratigraphie simplifiée du secteur est présentée sur la [figure 3](#).

Figure 2 :
Directive "Habitats" 92/43/CEE
Localisation du site n° FR 9400612
Punta Calcina (Commune de Conca)
Station de *Brassica insularis*



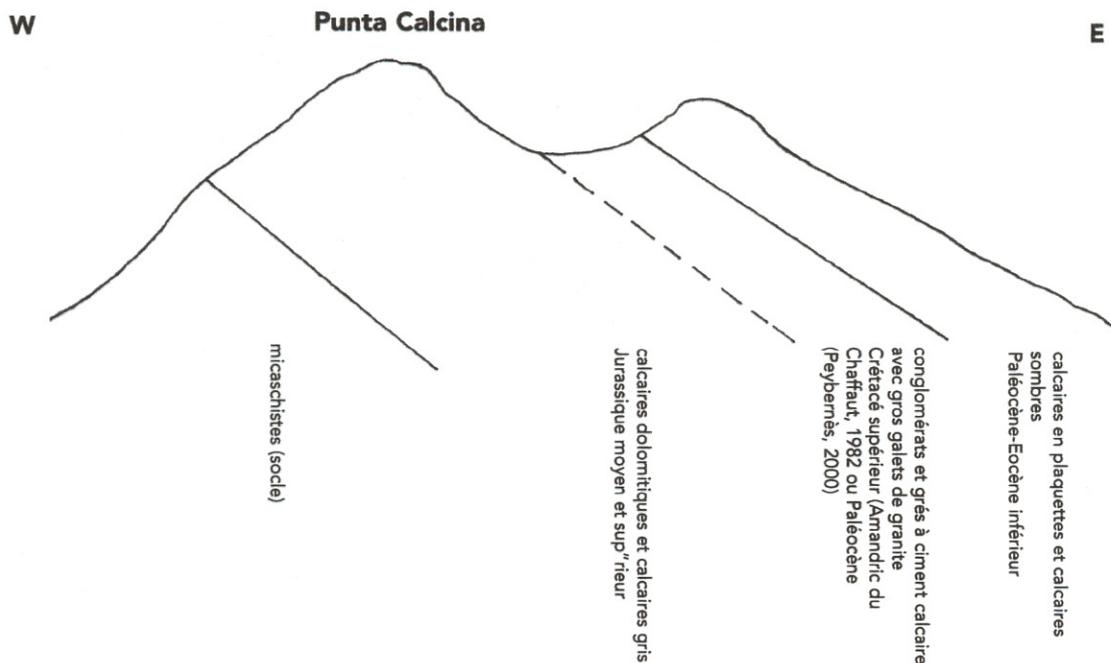


Figure 3 : Stratigraphie simplifiée de la zone de Punta Calcina (d'après comm. pers., SPELLA 2001)

D'un point de vue climatique, d'après la classification proposée par SIMI (1964), nous sommes encore ici sur un climat méditerranéen doux et humide (0-600 m) à températures moyennes annuelles variant de 14 à 17 °C, avec des pluies abondantes mais irrégulières et une longue saison sèche en été.

Toutefois les caractéristiques locales du site font que les conditions atmosphériques diffèrent quelque peu de ce canevas général. Ainsi, l'exposition Sud-Sud-Est et la nature calcaire du substrat entraînent une aridité et une sécheresse du milieu tôt dans la saison et relativement intenses, conditions auxquelles les espèces végétales doivent être adaptées pour réussir à s'implanter et survivre.

1-3 - Protections réglementaires et inventaires

Depuis le mois de juin 1998, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) est en place sur le site de la Punta Calcina en vue d'une protection réglementaire des espèces animales et végétales menacées, présentes sur le site. Le périmètre défini pour l'APPB a été repris pour délimiter la future Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

1-4 - Statut foncier

Le périmètre qui délimite la ZSC englobe 7 parcelles, situées sur le plan cadastral de la Commune de Conca. Sur ces 7 parcelles, 5 d'entre elles sont en indivision, les deux restantes ne présentant pas de propriétaire identifié.

2 - INVENTAIRES ET ETUDES COMPLEMENTAIRES

2-1 – Description et cartographie des habitats

2-1-1 - Méthodes d'étude de la végétation

Les méthodes d'étude de la végétation utilisées lors de l'élaboration de ces documents d'objectifs sont celles de la phytosociologie classique (GUINOCHET, 1973 ; GEHU, 1986). Elles ont permis l'élaboration :

- ▶ de relevés de végétation
- ▶ de cartes de végétation à grande échelle.

Ces données complètent celles déjà existantes sur le sujet, issues de la bibliographie.

■ Relevés phytosociologiques

Pour chacun des relevés à effectuer, il convient de :

- ▶ Choisir une surface de végétation floristiquement homogène
- ▶ Noter la localisation du quadrat, la surface inventoriée, la formation végétale concernée (pelouse, maquis...), la hauteur maximale et le nombre d'espèces recensées
- ▶ Etablir la liste complète des espèces végétales observées.
La détermination des espèces végétales a été réalisée en nous appuyant sur la flore de COSTE (1901-1906), la flore de PIGNATI (1982), la "grande flore en couleur de Gaston Bonnier" (BONNIER & DOUIN, 1990) et le Guide des fougères et plantes alliées (PRELLI, 1990). La terminologie des espèces suit GAMISANS & JEANMONOD (1993).
- ▶ Noter la structure verticale de la végétation (strate arborée, arbustive, herbacée).
- ▶ Noter la structure horizontale : à ce titre, sont précisés le recouvrement global de chaque strate, mais aussi pour chaque espèce, les indices d'abondance-dominance (de 1 à 5).

| | | |
|----|-----------------|----------------|
| 5 | recouvrement de | 75 à 100% |
| 4 | recouvrement de | 50 à 75% |
| 3 | recouvrement de | 25 à 50% |
| 2b | recouvrement de | 12,5 à 25% |
| 2a | recouvrement de | 5 à 12,5% |
| 1 | recouvrement de | 1 à 5% |
| + | recouvrement | inférieur à 1% |

Les relevés sont ensuite groupés dans des tableaux, en fonction de leur localisation et en fonction de leur ressemblance, qui dépend de leur composition floristique et de l'abondance-dominance de certaines espèces. Dans chaque tableau, les espèces sont classées, dans un premier temps, par ordre de présence (P) décroissante puis, dans un deuxième temps, par coefficient de recouvrement (CR) décroissant.

P = nombre de fois où l'espèce est présente dans le tableau / nombre de relevés du tableau * 100

Le calcul du coefficient de recouvrement (CR) est basé sur la notion de quantité moyenne (VANDEN BERGHEN, 1982) :

| Coefficient d'abondance-dominance | Recouvrement en % | Quantités moyennes en % |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------------|
| 5 | 75 à 100 | 87,5 |
| 4 | 50 à 75 | 62,5 |
| 3 | 25 à 50 | 37,5 |
| 2b | 12,5 à 25 | 18,5 |
| 2a | 5 à 12,5 | 8,5 |
| 1 | 1 à 5 | 2,5 |
| + | moins de 1 | 0,2 |

CR = somme des quantités moyennes attribuées à une espèce du tableau / nombre de relevés du tableau * 100

A l'issue de ce classement, les relevés floristiques ainsi établis ont été comparés aux associations végétales déjà décrites en Corse (GAMISANS, 1991), ce qui a permis de les rattacher à la nomenclature phytosociologique, dont l'élément de base est l'association végétale.

Rappelons que d'après GUINOCHET (1973) une association végétale est une combinaison originale d'espèces dont certaines, dites caractéristiques, lui sont plus particulièrement liées, les autres étant qualifiées de compagnes.

Les associations végétales ainsi mises en évidence ont ensuite été retranscrites en habitats (codification CORINE et Natura 2000).

■ Cartographie des groupements végétaux

La cartographie de la végétation a été dressée à l'aide du logiciel MapInfo.5.5 (SIG). Elle s'appuie sur les groupements végétaux reconnus sur le terrain par l'analyse phytosociologique, sur les photographies aériennes en couleurs récentes du site d'étude (IGN, 1996) et sur les plans cadastraux de la commune concernée.

Pour chaque site, une carte des habitats a ainsi pu être dressée, faisant référence aux habitats de la nomenclature européenne (code CORINE et code Natura 2000).

2-1-2 - Caractérisation des habitats naturels présents sur le site

Sur ce site, dont la superficie approche 8 ha, trois types d'habitats sont présents ([Carte 1](#)).

■ Végétation de falaise calcaire

La végétation de la pointe rocheuse correspond au groupement de rochers calcaires de basse et moyenne altitude (étage mésoméditerranéen) (voir description ci-après).

■ Végétation de bas de falaise

A la base de la paroi, des éboulis marquent la transition entre la falaise et le maquis environnant. Ces éboulis constituent un passage permettant d'accéder aux différentes voies d'escalades aménagées sur la barre calcaire la plus occidentale. L'absence d'aménagement et de passage régulier en contrebas du pointement rocheux le plus oriental ne permettent pas la mise en place de ces éboulis et des groupements végétaux associés, les espèces du maquis se développant jusqu'au bas de la paroi.

Compte tenu de la fréquentation régulière du site et de sa position par rapport aux deux biotopes distincts qui l'encadrent, ces éboulis vont présenter une structure végétale proche de celle d'un écotone. Ainsi, la couverture végétale associée est composée majoritairement d'espèces de lieux secs et rocheux telles que *Ferula communis*, *Brachypodium retusum*, *Bituminaria bituminosa*, *Thymus vulgaris*, *Torilis arvensis*, *Lathyrus angulatus*, *Lathyrus cicera* avec des espèces de bords de chemin, plus rudérales, telles que *Carduus pycnocephalus*, *Euphorbia peplus*, *Urospermum dalechampii*, *Geranium robertianum* liées à la présence humaine sur le site. A ces espèces de milieu ouvert, relativement ubiquistes, se joignent en mélange, quelques taxons plus saxicoles, issus de la paroi tels que *Ruta graveolens*, *Geranium lucidum*, *Senecio cineraria*, *Crupina vulgaris*. Des taxons thermophiles se développant préférentiellement dans le maquis environnant, viennent compléter ce groupement végétal ; par exemple *Smilax aspera* et *Asparagus acutifolius* ([tableau 1 - annexe 1](#)).

Ce «télescopage», sur un espace réduit d'espèces aux habitats différents, appartenant à des associations phytosociologiquement distinctes, ne permet pas de rapprocher l'ensemble des éléments à une association déjà décrite.

■ Maquis bas environnant

Il s'agit d'un maquis bas thermophile, de l'étage mésoméditerranéen, assez proche floristiquement de la définition qui en est donnée par GAMISANS (1991).

En effet, au sein de la strate arbustive, *Arbutus unedo* (l'arbousier) domine, accompagné de *Cistus monspeliensis* (ciste de Montpellier) et de *Quercus ilex* (chêne vert). *Erica arborea* (bruyère arborescente), souvent bien représentée dans ce groupement, apparaît ici de façon modeste. En revanche, *Olea europaea*, *Pistacia lentiscus* et *Fraxinus ornus* y ont un recouvrement relativement important (tableau 1 - annexe 1).

La strate herbacée présente un recouvrement relativement élevé (70 %) liée à la présence régulière d'affleurements et de talus rocheux, d'ouvertures qui limitent la densification du maquis, assurant davantage de luminosité au niveau de la strate inférieure. Ainsi, outre les espèces caractéristiques de cette strate telles que *Brachypodium retusum*, omniprésent, *Rubia peregrina*, *Asplenium adiantum-nigrum*, se trouvent un nombre important de taxons inféodés aux milieux ouverts, secs, dont le recouvrement reste toutefois limité. Ce sont pour l'essentiel des Fabaceae ou des Poaceae (tableau 1 - annexe 1).

En contrebas de la paroi calcaire, sur le versant exposé sud sud-est, *Cistus monspeliensis* devient l'élément dominant de la strate arbustive, témoin de la dynamique de végétation faisant suite aux incendies qui se sont produits sur cette zone, le dernier datant de 1 ou 2 ans (tableau 1 - annexe 1). Le maquis y est beaucoup plus dense que précédemment et la diversité floristique bien moindre, aussi bien au niveau arbustif qu'herbacé. Au sein de cette strate basse, le recouvrement est d'ailleurs très faible (20 %), lié à un rayonnement limité arrivant au niveau de la strate herbacée. Le sol apparaît souvent nu, pour ainsi dire dépourvu de végétation annuelle. *Brachypodium retusum* n'est plus l'élément largement dominant et se partage l'espace avec diverses fabacées. A noter également les présences très ponctuelles de taxons issus de la paroi tels que *Ruta graveolens*, *Phagnalon saxatile* ou encore *Stachys glutinosa* (tableau 1 - annexe 1).

D'un point de vue phytosociologique, ce maquis pourrait correspondre à l'association *Erico-Arbutetum* Allier & Lacoste 1980 et à la sous-association *cistetosum salviifolii* Allier & Lacoste 1980.

2-1-3 – Description de *Brassica insularis* et de son habitat

Sur la ZSC de la Punta Calcina, une seule espèce inscrite à l'annexe II de la Directive «Habitats» a été recensée. Il s'agit d'une espèce végétale : *Brassica insularis*.

■ Présentation de *Brassica insularis*

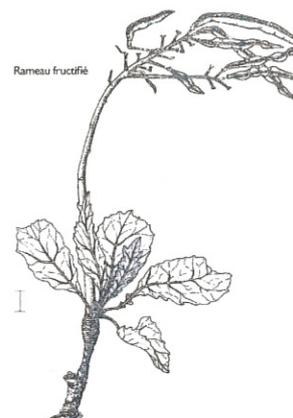
Brassica insularis Moris

Le chou insulaire ou chou de Corse

Angiosperme. Dicotylédone. Brassicaceae

► Caractères diagnostiques

Il s'agit d'une plante glabre (15 à 45 cm de hauteur), à tige ligneuse à la base, à feuilles charnues ovales et oblongues. Les feuilles inférieures sont pétiolées et portent parfois à la base un ou deux petits lobes, les caulinaires pouvant être sessiles ou courtement pétiolées. Les fleurs, nombreuses et disposées en grappes, sont de grande taille (25-30 mm), la couleur des pétales variant du blanc au jaune pâle (fiche descriptive annexe 2). Les fruits sont des siliques cylindriques allongées, à valve carénée, terminées par un bec. Les graines sont brunes et lisses (GUYOT, 2000a ; DANTON & BAFFRAY, 1995 ; GAMISANS & MARZOCCHI, 1996).



Extrait DANTON & BAFFRAY, 1995

► Caractères biologiques

C'est une plante vivace, conservant ses feuilles en hiver et dont la durée de vie peut aller de 3 à 5 ans. Elle est un chaméphyte suffrutescent.

Les floraisons apparaissent entre avril et mai et les fructifications en juin-juillet.

Brassica insularis est entomophile et chez cette espèce, auto- et allogamie pourraient exister, avec allogamie stricte durant quelques jours, entraînant une production importante de graines de bonne qualité, puis possibilité d'autogamie permettant la fécondation des ovules restants ; les semences produites dans le deuxième cas semblent peu nombreuses et de mauvaise qualité : ce phénomène permettrait ainsi à des plantes isolées de se maintenir (GUYOT, 2000a).

► Caractères écologiques

Brassica insularis est une espèce rupicole, qui pousse dans les fissures des falaises calcaires, sur les replats terreux des barres rocheuses schisteuses ou dans les éboulis de serpentines, entre 300 et 1000 m d'altitude. Elle présente un caractère héliophile et plutôt thermophile, mais une certaine humidité est nécessaire à la germination des graines et au bon développement des plantules. Par ailleurs, ce chou semble capable de supporter des températures élevées en été et rigoureuses l'hiver (GUYOT, 2000a).



Brassica insularis, 2001

► Aire de répartition

Le chou insulaire occupe une aire sténoméditerranéenne occidentale dans laquelle les populations ne semblent pas nombreuses. Ainsi il se trouve en Corse, en Sardaigne, sur l'île Pantelleria (sud-ouest de la Sicile) et très localement dans l'extrémité nord-est de l'Afrique du nord (Algérie et Tunisie).

En Corse, une dizaine de populations (CONRAD, 1986 ; DESCHATRES, 1987 ; GAMISANS & GUYOT, 1991 ; PARADIS, 1996 ; GUYOT & PIETRI, 2000) ont été découvertes, rassemblant les 5 variétés différentes de *Brassica insularis* décrites sur l'île : var. *insularis*, var. *ayliesii* Litard & Simon, var. *angustiloba* Schulz, var. *aquellae* Widler & Bocquet, var. *latiloba* Schulz.

A Punta Calcina, c'est la variété *aquellae* Widler & Bocquet qui est présente (GUYOT, 2000a).

■ Description de l'habitat de *Brassica insularis*

Sur le site de Punta Calcina, *Brassica insularis* pousse dans les fissures de la falaise à calcaire compacte, avec très peu de sol (lithosol), ou sur de légers surplombs. L'essentiel des pieds est localisé sur la barre occidentale, la plus orientale ne portant que deux pieds.

Sur ces falaises et rochers calcaires situés au niveau de l'étage mésoméditerranéen en Corse, se trouve une végétation chasmophytique de pentes rocheuses, thermophile, ne comportant qu'un petit nombre d'espèces strictement rupestre calcicoles, les autres plantes étant indifférentes à l'égard du substratum. Elle est constituée principalement de plantes vivaces, qui vont présenter un recouvrement faible (environ 5 %).

D'un point de vue phytosociologique, ce groupement de végétation peut être rattaché à une association rupicole particulière, le *Ruto-Brassicetum insularis* (Litard. 1928) Gamisans 1991. Parmi les espèces indicatrices du groupement (GAMISANS, 1991), il faut noter la présence sur le site, évidemment de *Brassica insularis*, mais aussi de *Ruta graveolens* var. *divaricata*, *Sedum rupestre*, *Asplenium ceterach*, *Polypodium cambricum* subsp. *cambricum*, *Umbilicus rupestris*, *Phagnalon sordidum*, *Melica minuta*, *Parietaria lusitanica*, *Ficus carica*, *Stachys glutinosa*, *Geranium lucidum*.

A signaler également deux taxons relativement rares en Corse, à savoir *Allium ampeloprasum* et *Asplenium petrarchae*, qui ont été observés dans les fissures de la paroi.

La nomenclature phytosociologique et les transcriptions en codes CORINE et Natura 2000 de cet habitat sont donnés dans les tableaux 1 et 2 :

Tableau 1 : Nomenclature phytosociologique de l'habitat de *Brassica insularis*

| CATEGORIE PHYTOSOCIOLOGIQUE | INTITULE |
|-----------------------------|--|
| Classe | ASPLENIETEA RUPESTRIA Br.-Bl. & Meier 1934 |
| Ordre | Asplenetalia petrarchae Br.-Bl. & Meier 1934 |
| Alliance | Brassicion insularis Gamisans 1991 |
| Association | <i>Ruto-Brassicetum insularis</i> (Litard. 1928) Gamisans 1991 |

Tableau 2 : Transcription en code CORINE et en code Natura 2000 de l'habitat de *Brassica insularis*

| DOCUMENT DE REFERENCE | INTITULE DE L'HABITAT | CODE |
|--|--|-----------------------|
| CORINE biotopes (ENGREF, 1997) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Végétation des falaises continentales calcaires ▶ Falaises calcaires ibero-méditerranéennes ▶ Falaises (et rochers) calcaires de basse (et moyenne) altitude de la Corse avec végétation du Brassicion insularis | 62 62.1 62.1111 |
| Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne (Natura 2000) (COMMISSION EUROPEENNE DG XI, 1999) | <ul style="list-style-type: none"> Pente rocheuse avec végétation chasmophytique Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique | 8210 |

2-2 - Comptage du nombre de pieds de *Brassica insularis*

Le comptage des pieds de *Brassica insularis* nécessite la pratique de l'escalade. Par conséquent nous n'avons pu le réaliser.

Toutefois ce comptage et la cartographie de la population de *Brassica insularis* est effectué régulièrement par une équipe de recherche de l'Université de Montpellier II, dirigée par Isabelle Olivieri, qui travaille sur la génétique de cette population.

Par ailleurs, le 12 novembre 1996, une opération de renforcement en faveur de *Brassica insularis* a eu lieu à la Punta calcina, menée par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, en partenariat avec divers organismes de protection de l'environnement. Au cours de cette opération, une bouture racinée et une vingtaine de graines récoltées à Porquerolles (descendance de 3 pieds mères issus de la Punta Calcina) ont été implantées dans une faille au sud de la falaise principale. Une vingtaine d'autres graines ont été implantées à l'extrémité de ce secteur rocheux, dans une zone plus sèche. Ces secteurs ont été sélectionnés en raison de l'absence de fréquentation par les varapeurs. Dans le même temps, des prélèvements de boutures ont été réalisés sur 16 individus différents, en vue d'une multiplication ex-situ au Conservatoire Botanique de Porquerolles.

2-3 - Inventaire et description des activités humaines

La falaise calcaire de Punta Calcina est un site école d'escalade réputé.

C'est Jean Paul Quilici, agent du Parc Naturel Régional de Corse, qui découvre, à la fin des années 80, les potentialités d'escalade de ce site qu'il va petit à petit équiper. Au total, ce sont près de 40 voies qui ont été ouvertes sur la falaise.

Pour aménager ces voies, il a fallu «nettoyer» la paroi rocheuse, ce qui consiste à arracher les végétaux poussant dans les fissures, afin de dégager les prises. *Brassica insularis* a beaucoup souffert de cet arrachage qui a entraîné une diminution sensible de sa population.

Par ailleurs, dans un passé encore récent, des troupeaux errants de chèvres pâturaient occasionnellement dans le secteur, n'épargnant que les pieds de choux qui poussaient dans les zones les plus inaccessibles de la falaise.

3 - ANALYSE ECOLOGIQUE

3-1 - Exigences de l'espèce et de l'habitat

3-1-1 - Exigences de l'espèce : *Brassica insularis*

Brassica insularis est une espèce rupicole : son développement nécessite donc la présence d'un substrat rocheux qui peut correspondre à une falaise calcaire, à un replat terreux de barres rocheuses schisteuses ou encore à des éboulis de serpentine.

En Corse, il semble que le chou délaisse les milieux soumis à influence marine (à l'exception de quelques individus trouvés sur le littoral ouest de la Corse), préférant les zones de l'intérieur des terres, entre 300 et 1000 m d'altitude (étage mésoméditerranéen).

C'est une espèce héliophile et plutôt thermophile, qui semble pouvoir supporter des températures élevées en été et rigoureuses en hiver. Ainsi, à Punta Calcina, la faible altitude et l'exposition sud, entraînent des conditions extrêmes de chaleur et d'aridité en été. A l'opposé, la population de *Brassica insularis* var. *ayliesii*, située au-dessus de Corte à 1000 m d'altitude, subit de fortes gelées et même parfois de la neige pendant les mois d'hiver (GUYOT 2000a).

3-1-2 - Exigences de l'habitat Natura 2000 : pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Compte tenu de la grande spécificité du milieu et du fait que *Brassica insularis* constitue un élément caractéristique de ce type d'habitat, les conditions écologiques nécessaires à l'installation et au maintien de cette végétation chasmophytique sont sensiblement les mêmes que celles de l'espèce.

3-2 - Etat de conservation : les indicateurs

Il est nécessaire de définir des indicateurs de l'état de conservation de *Brassica insularis* et de son habitat afin d'assurer un suivi régulier lors de la mise en œuvre du document d'objectif.

► Indicateur de l'état de conservation de *Brassica insularis*

Nombre des pieds de *Brassica insularis* présents sur le site et leur localisation.

► Indicateur de l'état de conservation de l'habitat (végétation chasmophytique de pente rocheuse-*Brassicion insularis*)

Espèces caractéristiques de l'habitat et leur abondance-dominance (relevés phytosociologiques)

3-3 - Indicateurs : les valeurs favorables

En l'absence de connaissances précises sur le biotope, ainsi que sur cette espèce et son écologie, nous proposons pour chacun des indicateurs des valeurs favorables, rassemblées dans le tableau 3. En dessous de celles-ci, nous considérerons que *Brassica insularis* et l'habitat dans lequel elle se développe, ne semblent plus dans un bon état de conservation.

Tableau 3 : Indicateurs de l'état de conservation de *Brassica insularis* et de son habitat, le *Brassicion insularis* et leurs valeurs favorables associées

| | Etat initial | Valeur favorable |
|---|-----------------|------------------|
| Nombre de pieds de <i>Brassica insularis</i> | | |
| Nombre d'espèces appartenant au <i>Brassicion insularis</i> | 12 ₁ | 10 |

₁ : concernant les espèces du *Brassicion insularis*, aucun relevé phytosociologique n'a pu être effectué directement sur la paroi, car cela nécessitait du matériel et une très bonne pratique de l'escalade. Par conséquent l'inventaire a été réalisé à distance, depuis le bas et le haut de la falaise et n'est vraisemblablement pas exhaustif.

3-4 - Indicateurs et suivi de conservation : le protocole

Les indicateurs ainsi définis feront l'objet d'un suivi afin de caractériser l'état de conservation de *Brassica insularis* et de l'habitat présent sur le site.

Ainsi, nous proposons que soient réalisés tous les ans, à la même époque de l'année (de préférence avril-mai)

► les relevés phytosociologiques

Il serait utile d'effectuer en avril-mai 2002 des relevés phytosociologiques sur la paroi en faisant appel à une personne possédant un bon niveau en escalade et des connaissances en botanique. Cet opérateur pourra être informé sur les espèces caractéristiques de cet habitat (nom, description morphologique de chaque espèce avec dessin ou photographie à l'appui), sur la méthodologie des relevés phytosociologiques, afin de s'assurer de la bonne fiabilité des résultats et de faciliter son travail. Ces relevés constitueront un nouvel état initial et lors du suivi ultérieur, ils seront effectués sur chaque point ayant fait l'objet d'un relevé initial (la localisation géographique permet de retrouver précisément les sites de relevés). L'analyse des tableaux de relevés ordonnés et la comparaison avec les tableaux de 2002 mettra en évidence l'évolution de la composition de la couverture végétale au sein de cet habitat.

Le cas échéant, les observations seront faites comme cela a été décrit précédemment et le nombre d'espèces du *Brassicion insularis* recensé en 2001 correspondra à l'état initial. Le protocole sera identique à celui cité au-dessus.

- ▶ Une cartographie et un comptage précis des pieds de *Brassica insularis*

3-5 - Analyse des facteurs et de leurs impacts sur *Brassica insularis* et son habitat

Les facteurs de dégradation de *Brassica insularis* et de son habitat sont rassemblés dans le **tableau 4**.

Tableau 4 : Ensemble des facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable de *Brassica insularis* et de son habitat, le *Brassicion insularis*

| | <i>Brassica insularis</i> | Végétation chasmophytique de pente rocheuse <i>Brassicion insularis</i> |
|----------|---------------------------|---|
| Escalade | 3 | 3 |
| Pâturage | 3 | 3 |
| Incendie | 1 | 1 |

3 : perturbation forte
 2 : perturbation moyenne
 1 : perturbation faible
 0 : perturbation nulle
 ? : incertain

Tous ces facteurs défavorables au maintien de l'habitat et de l'espèce sont liés, directement ou indirectement, aux activités humaines.

- **Escalade** : l'aménagement de voies d'escalades sur la falaise (arrachage des végétaux poussant dans les fissures situées sur les voies) a entraîné la destruction de nombreux pieds de *Brassica insularis* ainsi que d'individus de la végétation chasmophytique. Il est très probable que les pratiquants continuent d'arracher, en cours d'ascension, les espèces les plus faiblement enracinées, afin de dégager les prises que la végétation a recolonisé.
Brassica insularis, en raison de son port suffrutescent et de sa base ligneuse, paraît plus difficile à arracher pour les varapeurs et ne devrait pas souffrir de cet arrachage sauvage. Par ailleurs, la forte fréquentation du site pourrait créer un dérangement important pour le Phyllodactyle (*Phyllodactylus europaeus*), reptile inscrit aux annexes II et IV de la Directive «Habitats», s'il s'avérait qu'il est réellement présent sur le site (GUYOT, 2000b). Toutefois, aucune étude, à ce jour, ne l'atteste.
- **Pâturage** : le pâturage par les caprins, en semi liberté, de *Brassica insularis* dans les secteurs les plus accessibles a entraîné la régression de la population et du biotope où pouvait naturellement se développer l'espèce. Ils limitent les possibilités d'extension aux endroits les plus escarpés, eux-même propices à la pratique de l'escalade.
- **Incendies** : fréquemment, dans le secteur, des incendies se déclarent dans le maquis environnant les barres rocheuses. Les flammes peuvent parfois atteindre la végétation située dans les zones les plus basses de la falaise.

Chapitre II

HIERARCHISATION DES ENJEUX

Sur le périmètre de la future ZSC, la valeur patrimoniale est déterminée par la présence d'espèces végétales protégées des annexes II et IV de la directive « Habitats » à différents niveaux et d'habitats inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats ».

La bibliographie existante et les banques de données des organismes ou associations spécialisés dans divers groupes zoologiques ne font pas état de la présence d'espèces animales protégées sur les périmètres de la future ZSC

Toutefois, si l'on se réfère aux cahiers d'habitats (GUYOT, 2000b), certaines espèces pourraient potentiellement être présentes, en raison de la présence d'un habitat favorable sur le site.

1 – EN FONCTION DE LA VALEUR PATRIMONIALE

1-1 - Espèces

Tableau 5 : listes des espèces végétales et animales protégées ou rares, présentes ou potentiellement présentes sur le site de la Punta Calcina

| | Conv. Berne An. I | Dir. Hab. An. II An. IV | Liste nat. | Liste rég. | Cotation UICN | Rareté régionale |
|--|-------------------|-------------------------|------------|------------|---------------------------|-----------------------|
| ESPECES VEGETALES | | | | | | |
| <i>Brassica insularis</i> | | X | X | | France : VU Monde : VU | 10 stations connues |
| <i>Asplenium petrarchae</i> | | | | X | | R |
| <i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>pachyrachis</i> | | | | | | RR |
| <i>Legousia falcata</i> X <i>Legousia scabra</i> | | | | | | RR |
| <i>Torilis nodosa</i> subsp. <i>praecox</i> | | | | | | RR |
| <i>Ophrys conradiae</i> | | | | | | Endémique corso-sarde |
| ESPECE ANIMALE | | | | | | |
| <i>Phyllodactylus europaeus</i> | X | X | X | | | |

Conv. Berne : Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

► **An. I :** annexe I : espèces dont la cueillette, la coupe ou le déracinage intentionnels sont interdits.

Dir. Hab. : Directive "Habitats-Faune-Flore" n°92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

► **An. II :** annexe II : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

► **An. IV :** annexe IV : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Liste nat. : Arrêté du 20 janvier 1982 : liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national complété par l'arrêté du 31 août 1995 portant modifications de l'arrêté du 20 janvier 1982.

Liste rég. : Arrêté du 24 juin 1986 : Liste régionale des espèces végétales protégées de Corse.

Cotation UICN : VU : Vulnérable.

Rareté régionale : les degrés de rareté des espèces végétales en Corse indiqués dans ce tableau sont issus du "catalogue des plantes vasculaires de la Corse" (GAMISANS & JEANMONOD, 1993).

1-2 - Habitats

Tableau 6 : Habitat naturel présent à Punta Calcina et inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitats

| Habitat inscrit à l'annexe I de la Directive «Habitats» | Appellation Natura 2000 | Code Natura 2000 |
|---|--|------------------|
| Végétation de la paroi calcaire | Pente rocheuse calcaire avec végétation chasmophytique | 8210 |

Le site de Punta Calcina est riche en espèces rares, menacées ou protégées, malgré la taille réduite du site. Toutefois, le maintien de l'espèce *Brassica insularis* doit constituer le premier objectif des futures mesures de gestion. L'espèce n'est présente sur le territoire français que dans les 10 stations décrites en Corse et nous avons vu que son habitat est soumis à des nuisances qui pourraient réduire encore ses effectifs.

Par ailleurs, les affleurements rocheux calcaires sont assez rares en Corse, et qui plus est cet habitat (*Ruto-Brassicetum*) est endémique de Corse et de Sardaigne. Il paraît donc important de contribuer, si possible, à la protection et la gestion de ces habitats sur l'île, ce qui constitue dans le même temps un objectif complémentaire du premier.

**Chapitre
III**

PROPOSITIONS DE GESTION

Les stratégies de gestion et les actions associées proposées sont présentées dans le tableau ci-après.

Pour chaque stratégie sont indiqués les avantages et les contraintes.

Enfin, chaque action est détaillée dans une fiche.

1 - LES STRATEGIES DE GESTION PROPOSEES ET LES ACTIONS ASSOCIEES

| STRATEGIES | ACTION | |
|------------------------------|--|---|
| | INTITULE | DESCRIPTIF |
| MAITRISE FONCIERE OU D'USAGE | Acquisitions foncières et / ou convention de gestion | <ul style="list-style-type: none"> ● Les terrains de la Punta Calcina sont divisés entre un nombre important de propriétaires, chacune des parcelles constituant la ZSC étant soumise au régime de l'indivision. ● <u>Objectif</u> : obtenir la maîtrise foncière des terrains en vue d'une gestion et d'une protection plus efficace du chou corse. |
| | <p>limiter l'aménagement de nouvelles voies d'escalade sur le site</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● L'aménagement de voies d'escalade sur les falaises de la Punta Calcina a entraîné une régression d'effectif considérable de la population de <i>Brassica insularis</i>. ● <u>Objectif</u> : limiter l'aménagement de nouvelles voies d'escalade, en particulier si elles sont susceptibles d'affecter des individus de <i>Brassica insularis</i> ou des pans de paroïis qui pourraient dans l'avenir accueillir de jeunes plants de choux produits ex-situ. ● Le pâturage constitue un des facteurs défavorables au maintien et à l'expansion de <i>Brassica insularis</i> sur les sites les plus exposés et faciles d'accès. Il est vraisemblablement à l'origine pour partie de la régression de la population. ● <u>Objectif</u> : Limiter l'accès des caprins et des ovins aux abords immédiats de la falaise. |
| CONVENTION DE GESTION | limiter le pâturage aux abords des falaises | |

| STRATEGIES | ACTION | |
|---------------------------------------|---|---|
| | INTITULE | DESRIPTIF |
| INFORMATION ET SENSIBILISATION | <p>Informier et sensibiliser le public et les utilisateurs des falaises</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les randonneurs et les personnes qui pratiquent l'escalade sur le site ne connaissent pas le statut et la rareté de <i>Brassica insularis</i>, si bien que l'arrachage de la végétation sur la falaise lors d'ascensions afin de dégager des prises, doit vraisemblablement encore avoir lieu. Aucun panneau sur le site ne donne la moindre information sur le sujet. Objectif : informer par des panneaux les randonneurs et les adeptes de l'escalade sur le statut du site (classé en Arrête Préfectoral de Protection de Biotope, inscrit au réseau Natura 2000), sur sa valeur patrimoniale (présence de <i>Brassica insularis</i> : statut, rareté...) et sur la réglementation en vigueur concernant les espèces végétales protégées. Ces panneaux pourraient comporter une photo de la plante avec les informations associées. Un dépliant d'information sur l'espèce pourrait également être réalisé et distribué à l'ensemble des clubs d'escalade de Corse. |
| GENIE ECOLOGIQUE | <p>Renforcement de la population de <i>Brassica insularis</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP) maîtrise depuis quelques années la germination ex-situ de graines de <i>Brassica insularis</i> et la production de jeunes plants. En 1996, une première réimplantation a été effectuée à partir de plants produits au CBNMP, qui font l'objet d'un suivi. Objectif : compte-tenu de la faible taille de la population de <i>Brassica insularis</i> à Punta Calcina, il serait souhaitable de poursuivre les opérations de renforcement. La première étape consisterait à déterminer les secteurs encore non aménagés en voies d'escalade et potentiellement propices au développement des plantules. |

| STRATEGIES | ACTION | |
|---------------------------|--|--|
| | INTITULE | DESCRIPTIF |
| RECHERCHE ET SUIVI | <p>Suivi génétique et dynamique de la population de <i>Brassica insularis</i>.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Des études sur la structure génétique des populations de <i>Brassica insularis</i> en Corse ont déjà été menées, mettant en collaboration l'Université de Montpellier II et l'INRA Montpellier, le CBNMP, l'AGENC, le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CNRS), l'Université Aix-Marseille I. Elles s'intègrent dans les programmes de conservation visant à maintenir un niveau de variation génétique chez les espèces rares ou menacées, en vue d'une gestion rationnelle des populations. A Punta Calcina, une cartographie de la population de chou de Corse a été réalisée parallèlement, ce qui permet d'assurer un suivi de la dynamique de population. • <u>Objectif</u> : poursuivre les études génétiques sur la population de <i>Brassica insularis</i> à Punta Calcina afin d'améliorer les connaissances sur les modes de gestion à adopter pour la conservation de l'espèce. Assurer le suivi de la dynamique de population (inventaire et cartographie des individus de <i>Brassica insularis</i>), qui constitue un indicateur de l'état de conservation de l'espèce. Surveiller de près les insectes herbivores dont la présence importante semble caractériser la population de <i>Brassica insularis</i> de la Punta Calcina, en particulier la Piéride du chou (Lépidoptère). Une étude sur la Piéride pourrait être envisagée. |
| RECHERCHE ET SUIVI | <p>Recherche de la présence réelle du <i>Phyllodactyle</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier d'habitat : falaises calcaires de Corse du Brassocion insularis mentionne la présence potentielle du <i>Phyllodactyle</i> (<i>Phyllodactylus europaeus</i>). • <u>Objectif</u> : réaliser des prospections de terrain pour confirmer la présence ou l'absence du <i>Phyllodactyle</i> à la Punta Calcina. |

2 - Avantages et inconvénients liés aux différentes stratégies

| STRATEGIES | AVANTAGES | CONTRAINTES |
|--|---|---|
| <p>MAITRISE FONCIERE OU D'USAGE</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faciliterait la politique de gestion sur le secteur car elle supprimerait les concertations avec les propriétaires. ▶ Garantirait une meilleure protection des stations de <i>Brassica insularis</i>, notamment vis à vis d'aménagements de voies d'escalade. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les négociations pour l'achat des parcelles peuvent être longues et coûteuses, en raison du régime d'indivision qui s'applique sur les 7 parcelles. |
| <p>CONVENTION DE GESTION</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Une réglementation existe déjà sur le site avec le classement en APPB ▶ La maîtrise foncière garantirait la protection intégrale des individus subsistant sur le site. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans surveillance, la réglementation semble difficile à faire appliquer |
| <p>INFORMATION ET SENSIBILISATION</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Permettrait d'informer et de sensibiliser les escaladeurs, qui représentent le principal facteur de dégradation, sur la fragilité et la valeur patrimoniale de <i>Brassica insularis</i> et du milieu qui l'abrite. ▶ Pourrait faire accepter plus facilement les mesures les plus restrictives qui seront prises sur la future ZSC. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pourrait rendre plus vulnérable l'espèce en informant sur son statut et sa localisation. |
| <p>GENIE ECOLOGIQUE ET RECHERCHE</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Permettrait de maintenir artificiellement la population de <i>Brassica insularis</i> par des actions de renforcement (réimplantation), en attendant une meilleure gestion du site qui autorisera un renouvellement naturel. ▶ Les études qui pourraient être poursuivie permettraient de mieux connaître la biologie et l'écologie de l'espèce <i>Brassica insularis</i> en vue d'une meilleure gestion. ▶ Ces équipes de recherche pourraient se charger du suivi démographique de <i>Brassica insularis</i>, qui nécessite la pratique de l'escalade. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les actions de renforcement sont coûteuses et leur réussite n'est pas garantie. ▶ Par ailleurs à Punta calcina, en raison de la nature du terrain, elles nécessitent la venue de personnes présentant une double compétence (Biologie/Escalade), avec tous les problèmes de logistique qui en découlent. |

3 - Fiches-actions

FICHE MAITRISE D'USAGE

1

ACQUISITIONS FONCIERES ET/OU CONVENTIONS DE GESTION

■ Objectif de l'opération

Maîtrise foncière des terrains, ou à défaut maîtrise d'usage, pour assurer une meilleure gestion des milieux

■ Calendrier

- A partir de 2002

■ Relations éventuelles avec d'autres opérations

- ▶ Limitation de l'aménagement de nouvelles voies d'escalade sur le site
- ▶ Limitation du pâturage aux abords des falaises
- ▶ Renforcement de la population de *Brassica insularis*
- ▶ Suivi génétique et dynamique de la population de *Brassica insularis*

■ Résultats attendus

Les acquisitions foncières permettraient à terme d'optimiser la protection, la gestion et l'aménagement de cet espace naturel sensible.

■ Cahier des charges

Il existe deux méthodes d'acquisitions foncières :

- ▶ A l'amiable : négociations directes
- ▶ Par préemption sur un territoire ou l'Assemblée Départementale a décidé l'institution d'une telle zone au titre des Espaces Naturels Sensibles

Sur les parcelles où l'acquisition foncière ne sera pas réalisable, des conventions de gestions pourraient être passées entre les propriétaires et la Commune.

■ Partenaires envisagés

- ▶ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
- ▶ Office de l'Environnement de Corse (OEC)
- ▶ Conservatoire Régional des Sites de Corse (CRSC)
- ▶ Commune de Conca

■ **Coût estimatif**

- 4500 E/ha à 6000 E/ha soit 36 000 E à 48 000 E

■ **Financements possibles**

- ▶ l'Europe (Natura 2000)
- ▶ l'Etat : DIREN (fond de gestion des milieux naturels)
- ▶ La Région (Office de l'Environnement de Corse)
- ▶ La Commune de Conca

■ **Maîtrise d'ouvrage potentiel**

- ▶ La Commune de Conca

FICHE 2

APPLICATION DES MESURES DE PROTECTION REGLEMENTAIRE DU SITE.

LIMITATION DE L' AMENAGEMENT DE NOUVELLES VOIES D'ESCALADE SUR LE SITE

■ Objectif de l'opération

Protéger les espèces végétales qui se développent sur la paroi, et en particulier *Brassica insularis*.

■ Ordre de priorité

- 2002

■ Relations éventuelles avec d'autres opérations

- ▶ Acquisitions foncières et / ou conventions de gestion
- ▶ Information et sensibilisation du public et des utilisateurs des falaises
- ▶ Limitation du pâturage aux abords des falaises
- ▶ Renforcement de la population de *Brassica insularis*
- ▶ Suivi génétique et dynamique de la population de *Brassica insularis*

■ Résultats attendus

Préserver la population de *Brassica insularis*, en évitant l'arrachage des individus situés sur des pans de falaise n'ayant pas encore subi d'aménagement.
Conserver intact des sites potentiels de réimplantation.

■ Cahier des charges

- Identifier les pans de falaise qui ne portent pas de voies d'escalade et qui abritent des individus de *Brassica insularis*, ou bien qui seraient susceptibles d'accueillir des réimplantations.
- Faire appliquer sur tout le site, et en particulier sur les secteurs définis précédemment, l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope pris depuis juin 1998. En vertu de l'article 2, « il est interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux végétaux non cultivés, sauf à des fins d'entretien du périmètre protégé et après accord du Préfet. »

■ Partenaires envisagés

- ▶ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
- ▶ Commune de Conca
- ▶ Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et Association locale d'Escalade
- ▶ Propriétaires

FICHE 4 INFORMATION ET SENSIBILISATION

INFORMER ET SENSIBILISER LE PUBLIC EN PARTICULIER LES UTILISATEURS DES FALAISES POUR L'ESCALADE

■ Objectif de l'opération

Informier et sensibiliser les propriétaires, les usagers et le public sur la forte valeur patrimoniale du site et sur la réglementation en vigueur.

■ Calendrier

- 2002

■ Relations éventuelles avec d'autres opérations

- ▶ Limitation de l'aménagement de nouvelles voies d'escalade sur le site
- ▶ Limitation du pâturage aux abords des falaises

■ Résultats attendus

Elaboration d'une signalétique informant de la réglementation (mesure de protection) qui s'y applique et indiquant la présence d'une espèce rare et protégée.

■ Cahier des charges

Réalisation de panneaux d'information, installés sur le site, comportant :

- ▶ La désignation du site en Zone Spéciale de Conservation du réseau Natura 2000 et son classement en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.
- ▶ La réglementation en vigueur sur le site, notamment en ce qui concerne les espèces végétales menacées protégées.
- ▶ Une présentation de *Brassica insularis* (écologie, chorologie, degré de rareté, ...).
- ▶ Elaboration de dépliants d'information sur *Brassica insularis*, indiquant l'habitat sur lequel il se développe, la chorologie, ses différents statuts de protection et les causes de régression des populations (et en particulier l'escalade). Ces dépliants pourraient être distribués dans tous les clubs d'escalade et les associations de sports de montagne de Corse.

■ Partenaires envisagés

- ▶ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
- ▶ Office de l'Environnement de Corse (OEC)
- ▶ Commune de Conca
- ▶ Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) et Association Locale d'Escalade

■ **Coût estimatif**

- Conception, réalisation et pose 3 000 E à 6 000 E

■ **Financements possibles**

- ▶ l'Europe (Natura 2000)
- ▶ l'Etat : DIREN Corse (fond de gestion des milieux naturels)
- ▶ La Région (Office de l'Environnement de Corse)
- ▶ La Commune de Conca

FICHE 5

GENIE ECOLOGIQUE

RENFORCEMENT DE LA POPULATION DE *Brassica insularis*

■ Objectif de l'opération

Favoriser le maintien et si possible le développement de la population de *Brassica insularis* sur le périmètre de la ZSC.

■ Calendrier

- 2003

■ Relations éventuelles avec d'autres opérations

- ▶ Acquisitions foncières et / ou conventions de gestion
- ▶ Limitation de l'aménagement de nouvelles voies d'escalade sur le site
- ▶ Limitation du pâturage aux abords des falaises
- ▶ Information et sensibilisation du public et des utilisateurs des falaises
- ▶ Suivi génétique et dynamique de la population de *Brassica insularis*

■ Résultats attendus

Maintenir, voir augmenter les effectifs de la population de *Brassica insularis*.

■ Cahier des charges

Une opération de renforcement a déjà eu lieu à Conca en novembre 1996.

- Identifier les sites susceptibles d'accueillir de jeunes pieds de *Brassica insularis*.
- Implanter les pieds produits ex-situ, au Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP).
- Assurer un suivi annuel des jeunes plants

■ Partenaires envisagés

- ▶ Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)
- ▶ Office de l'Environnement de Corse (OEC)
- ▶ Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP) antenne corse
- ▶ Université de Montpellier II

■ Coût estimatif

- A déterminer en fonction d'un programme précis à définir

■ **Financements possibles**

- ▶ l'Europe (Natura 2000)
- ▶ l'Etat : DIREN Corse (fond de gestion des milieux naturels)
- ▶ La Région (Office de l'Environnement de Corse)
- ▶ La Commune de Conca

FICHE 6

RECHERCHE ET SUIVI

SUIVI GENETIQUE ET DYNAMIQUE DE LA POPULATION DE *Brassica insularis*

■ Objectif de l'opération

- Encourager et faciliter les programmes de recherche sur la génétique des populations chez *Brassica insularis*, en vue d'une meilleure gestion de l'espèce.
- Assurer un suivi de la population de *Brassica insularis* à Punta Calcina.

■ Calendrier

- 2002

■ Relations éventuelles avec d'autres opérations

- ▶ Acquisitions foncières et/ou conventions de gestion
- ▶ Limitation de l'aménagement de nouvelles voies d'escalade sur le site
- ▶ Renforcement de la population de *Brassica insularis*

■ Résultats attendus

Améliorer les connaissances sur les modes de gestion à adopter pour la conservation de l'espèce.

■ Cahier des charges

Des études sur la structure génétique des populations de *Brassica insularis* en Corse ont déjà été menées, mettant en collaboration divers organismes de recherches et Université. Elles s'intègrent dans les programmes de conservation visant à maintenir un niveau de variation génétique chez les espèces rares ou menacées, en vue d'une gestion rationnelle des populations.

A l'occasion de ces études, une cartographie de la population de *Brassica insularis* est réalisée chaque année à Punta Calcina.

Evaluer chaque année le nombre d'individus de *Brassica insularis* présents sur le site afin de mettre en évidence l'évolution des effectifs.

Evaluer l'impact des mesures de gestion prises sur la ZSC en faveur de l'espèce.

Mise au point d'un protocole de terrain avec l'équipe de recherche :

- ▶ Comptage du nombre de pieds de *Brassica insularis* présents sur le site.
- ▶ Comparaison des données avec celles obtenues les années précédentes.
- ▶ Suivi des jeunes pieds de chou réimplantés.
- ▶ Surveillance des insectes herbivores, et en particulier de la Piéride du chou, qui se développent sur les pieds de *Brassica insularis* (lutte biologique à envisager).

■ Partenaires envisagés

- ▶ Direction Régionale de l'Environnement Corse (DIREN)
- ▶ Office de l'Environnement de Corse (OEC)
- ▶ Université de Montpellier II
- ▶ Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP) antenne corse
- ▶ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive de Montpellier (CNRS)
- ▶ Université de Corse

■ Coût estimatif

- A déterminer en fonction d'un programme précis à définir

■ Financements possibles

- ▶ l'Europe (Natura 2000)
- ▶ l'Etat : DIREN Corse (fond de gestion des milieux naturels)
- ▶ La Région (Office de l'Environnement de Corse)
- ▶ La Commune de Conca

FICHE 7

RECHERCHE ET SUIVI

RECHERCHE DE LA PRESENCE REELLE DU PHYLLODACTYLE

■ Objectif de l'opération

Le cahier d'habitat des falaises calcaires de Corse du Brassicium insularis mentionne la présence potentielle du Phyllodactyle (*Phyllodactylus europaeus*), espèce figurant sur les annexes II et IV de la Directive «Habitats».

■ Calendrier

- 2002

■ Relations éventuelles avec d'autres opérations

- ▶ Acquisitions foncières et/ou conventions de gestion
- ▶ Limitation de l'aménagement de nouvelles voies d'escalade sur le site
- ▶ Renforcement de la population de *Brassica insularis*

■ Résultats attendus

Avoir une certitude quant à la présence ou l'absence du Phyllodactyle à la Punta Calcina.

■ Cahier des charges

Réaliser une étude de détermination de la présence réelle du Phyllodactyle à la Punta Calcina.

■ Partenaires envisagés

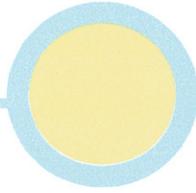
- ▶ Direction Régionale de l'Environnement Corse (DIREN)
- ▶ Office de l'Environnement de Corse (OEC)

■ Coût estimatif

- A déterminer en fonction d'un programme précis à définir

■ Financements possibles

- ▶ L'Europe (Natura 2000)
- ▶ L'Etat : DIREN Corse (fond de gestion des milieux naturels)
- ▶ La Région (Office de l'Environnement de Corse)
- ▶ La Commune de Conca



BIBLIOGRAPHIE

- BONNIER G. & DOUIN R., 1990. -*La grande flore en couleur de Gaston Bonnier* – 5 tomes
- COMMISSION EUROPEENNE / DGXI, 1999. -*Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne* – version EUR 15 / 2. 132 p.
- CONRAD M., 1986. -*Brassica insularis* Moris in JEANMONOD D. et BURDET H.M. éd(s).) - Notes et contributions à la flore de Corse I. *Candollea* 41 : 29-30.
- COSTE (L'abbé H.), 1901-1906. -*Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes*, 3 vol. Albert Blanchard.
- DANTON P. & BAFFRAY H., 1995. -*Inventaire des plantes protégées en France*. Editions Nathan - AFCEV - Yves ROCHER, 294 p.
- DESCHATRES R., 1987. -*Brassica insularis* Moris var. *insularis* In JEANMONOD D. & BURDET H.M. éd(s). - Notes et contributions à la flore de Corse II, *Candollea* 42 : 54.
- ENGREF, 1997. -*CORINE biotopes : types d'habitats français*. Nancy. 217 p.
- GAMISANS J., 1991 -*La végétation de la Corse* In JEANMONOD D. & BURDET H.N. (éd(s)). *Compléments au Prodrome de la flore corse*. annexe n°2 - Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la ville de Genève. 391 p.
- GAMISANS J. & GUYOT I., 1991. -*Brassica insularis* Moris var. *insularis* In JEANMONOD D. & BURDET H.M. éd(s). - Notes et contributions à la flore de Corse II, *Candollea* 46 : 198.
- GAMISANS J. & JEANMONOD D., 1993. -*Catalogue des plantes vasculaires de la Corse* (seconde édition) In JEANMONOD D. et BURDET H.M. (éd(s).) - *Compléments au Prodrome de la flore corse*. annexe 3 - Ed. Conservatoire et Jardin botaniques de la ville de Genève, 258 p.
- GAMISANS J. & MARZOCCHI J. F., 1996. -*La flore endémique de la Corse* - EdiSud 208p.
- GÉHU J.M., 1986. -Des complexes de groupements végétaux à la phytosociologie paysagère contemporaine. *Inf. Bot. Ital.*, 18 (1-2-3) : 53-83.
- GRIME J.P., 1983. -*Plant strategies & vegetation processes*. Wiley, Chichester : 222 p.
- GUINOCHET M., 1973. -*Phytosociologie*. Masson éd., 227 p.

GUYOT I., 2000a. -Cahiers d'espèces de flore, *Brassica insularis* Moris. Rapport AGENC pour le Conservatoire National Méditerranéen de Porquerolles et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

GUYOT I., 2000b. -Cahiers d'habitats, Falaises calcaires de Corse du Brassicium insularis. Rapport AGENC pour le Conservatoire National Méditerranéen de Porquerolles et le Muséum National d'Histoire Naturelle.

GUYOT I. & PIETRI P., 2000. -*Brassica insularis* Moris in JEANMONOD D. & BURDET H.M. (éds.) - Notes et contribution à la flore de Corse XVI, *Candollea* 55 : 53-54.

I.G.N. (Institut Géographique National), 1996. -Photographies aériennes n° 1100.

OLIVIER L., GALLAND J.P., MAURIN H., ROUX J.P., 1995. -*Livre Rouge de la flore menacée de France*, Tome I : espèces prioritaires - Edition Muséum national d'histoire naturelle Service du Patrimoine naturel - Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles - Ministère de l'Environnement. Direction de la Nature et des Paysages. 486 p. + annexes bibliographiques.

PARADIS G., 1996. -*Brassica insularis* Moris In JEANMONOD D. & BURDET H.M. (éds.) - Notes et contributions à la flore de Corse XII, *Candollea* 51 : 535.

PIGNATI S., 1982. -*Flora d'Italia*, 3 vol., Edagricole, Bologna.

PRELLI R., 1990. -*Guide des fougères et plantes alliées*. 2 ème édition. Lechevalier Eds, Paris.

SIMI P., 1964. -Le climat de la Corse. *Min. Educ. Nat. Com. Trav. Hist. Sci. Bull. Sect. Géogr.* 76 : 1-122.

VALENTIN-SMITH G. et al., 1998. -*Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000*. Réserves Naturelles de France / Atelier Technique des Espaces Naturels. 144 p.

VANDEN BERGHEN C., 1982. -*Initiation à l'étude de la végétation*. Jardin Botanique National de Belgique, Meise, 263 p.

Document d'objectifs Natura 2000 - Punta Calcina

RELEVÉS
PHYTOSOCIOLOGIQUES

Annexe

1

Tableau 1

Relevés phytosociologiques effectués sur le périmètre de la future ZSC "Punta Calcina" SPN n° 612

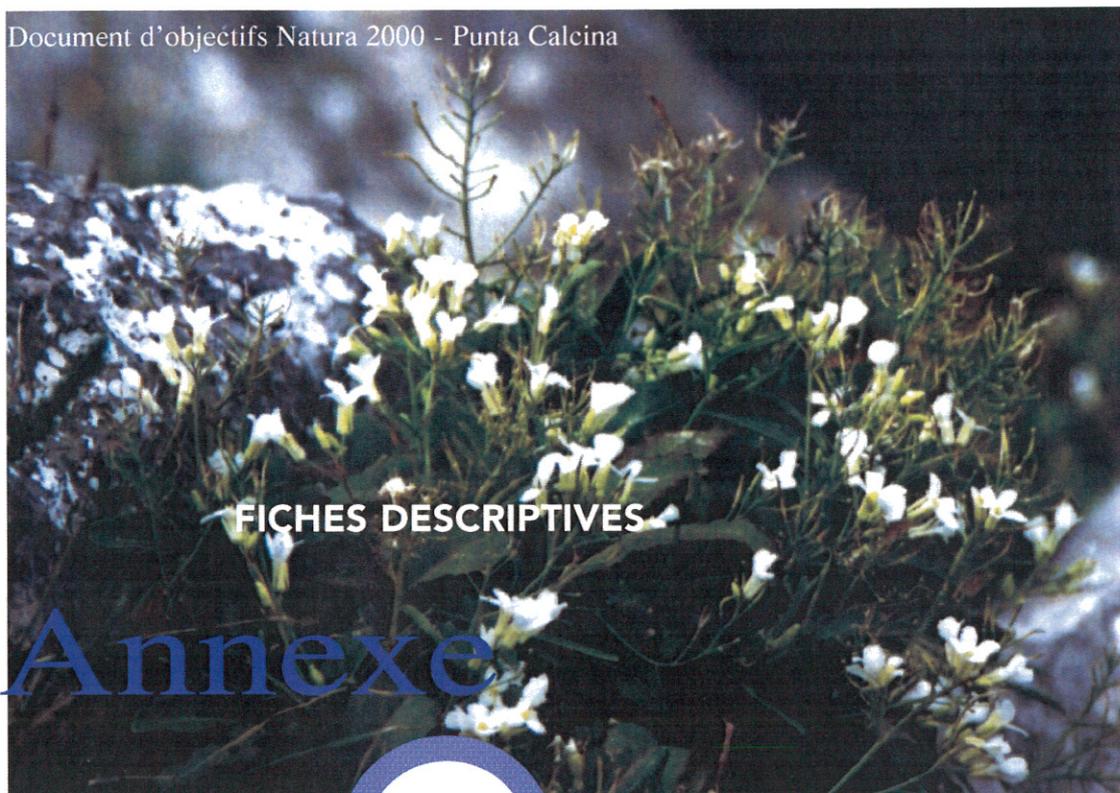
Relevés réalisés sur les éboulis (relevé 1) dans le maquis haut à arbusier (relevé 2) et dans le maquis bas à ciste (relevé 3)

| | | | | |
|--|-----|-----|-----|----|
| Numéros de relevés | 2 | 3 | 1 | |
| Surface (m2) | 100 | 100 | 4 | |
| Recouvrement (%) | | | | |
| arbustive | 90 | 95 | | |
| herbacé | 70 | 20 | 70 | |
| hauteur maximale en m | 3 | 5 | 0,4 | |
| Nombre d'espèces | 41 | 25 | 31 | |
| Nombre d'espèces total | | | | 97 |
| Strate arbustive haute et lianes | | | | |
| Espèces de l'Erico-Arbutetum | | | | |
| <i>Arbutus unedo</i> | 3 | 2b | . | |
| <i>Erica arborea</i> | + | 1 | . | |
| <i>Quercus ilex</i> | 3 | 2a | . | |
| <i>Pistacia lentiscus</i> | 2a | 2a | . | |
| <i>Smilax aspera</i> | 1 | . | 2a | |
| <i>Fraxinus ornus</i> | 2a | . | . | |
| <i>Clematis flammula</i> | . | . | 2a | |
| <i>Viburnum tinus</i> | 1 | . | . | |
| Autres espèces | | | | |
| <i>Olea europaea</i> subsp. <i>europaea</i> | 2a | + | . | |
| <i>Bupleurum fruticosum</i> | + | . | . | |
| Strate arbustive basse | | | | |
| Espèces de l'Erico-Arbutetum | | | | |
| <i>Cistus monspeliensis</i> | 3 | 4 | . | |
| <i>Asparagus acutifolius</i> | . | + | + | |
| <i>Cistus creticus</i> | 1 | . | . | |
| Autres espèces | | | | |
| <i>Cytisus villosus</i> | 1 | . | . | |
| <i>Daphne gnidium</i> | + | . | . | |
| Strate herbacée | | | | |
| Espèces de l'Erico-Arbutetum | | | | |
| <i>Brachypodium retusum</i> | 4 | 2b | 3 | |
| <i>Asplenium adiantum-nigrum</i> subsp. <i>onopteris</i> | + | . | . | |
| <i>Cyclamen</i> sp. | + | . | . | |
| <i>Pulicaria odora</i> | . | + | . | |
| <i>Cytinus hypocistis</i> subsp. <i>hypocistis</i> | . | + | . | |
| Espèces du Ruto-Brassicetum | | | | |
| <i>Ruta graveolens</i> var. <i>divaricata</i> | . | + | 2a | |
| <i>Geranium lucidum</i> | . | . | 2a | |
| <i>Stachys glutinosa</i> | . | + | . | |
| <i>Melica minuta</i> subsp. <i>minuta</i> | . | . | + | |
| <i>Polypodium cambricum</i> subsp. <i>cambricum</i> | + | . | . | |
| Espèces liées aux milieux ouverts et secs | | | | |
| <i>Ferula communis</i> | 1 | 1 | 3 | |
| <i>Lotus ornithopodioïdes</i> | 1 | 2b | 1 | |
| <i>Bituminaria bituminosa</i> | + | 2a | 1 | |

Tableau 1 (suite)

| | | | |
|--|---|----|---|
| <i>Medicago praecox</i> | + | 2b | . |
| <i>Asphodelus aestivus</i> | 1 | 2a | . |
| <i>Scorpiurus muricatus</i> subsp. <i>subvillosus</i> | + | 2a | . |
| <i>Trifolium arvense</i> | + | 2a | . |
| <i>Geranium robertianum</i> susp. <i>purpureum</i> | + | . | 1 |
| <i>Lagurus ovatus</i> | 1 | . | + |
| <i>Medicago polymorpha</i> | 1 | . | + |
| <i>Medicago truncatula</i> var. <i>tribuloides</i> | + | 1 | . |
| <i>Trifolium campestre</i> | 1 | + | . |
| <i>Catapodium rigidum</i> | + | . | + |
| <i>Ornithopus compressus</i> | . | 2a | . |
| <i>Lathyrus angulatus</i> | . | . | 1 |
| <i>Lathyrus cicera</i> | . | . | 1 |
| <i>Lathyrus aphaca</i> var. <i>aphaca</i> | 1 | . | . |
| <i>Trifolium stellatus</i> | 1 | . | . |
| <i>Vicia varia</i> | . | . | 1 |
| <i>Allium subhirsutum</i> subsp. <i>subhirsutum</i> | + | . | . |
| <i>Avena barbata</i> | . | . | + |
| <i>Borago officinalis</i> | . | . | + |
| <i>Briza maxima</i> | . | + | . |
| <i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> | . | . | + |
| <i>Bromus madritensis</i> | . | . | + |
| <i>Crupina vulgaris</i> | . | . | + |
| <i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> | + | . | . |
| <i>Cynosurus echinatus</i> | + | . | . |
| <i>Euphorbia peplus</i> | . | . | + |
| <i>Galium parisiense</i> | . | . | + |
| <i>Pallenis spinosa</i> | . | . | + |
| <i>Papaver setigerum</i> | . | . | + |
| <i>Senecio cineraria</i> subsp. <i>cineraria</i> | + | . | . |
| <i>Sisymbrium officinale</i> | + | . | . |
| <i>Teucrium marum</i> | + | . | . |
| <i>Thymus vulgaris</i> | . | . | + |
| <i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> | . | . | + |
| <i>Trifolium angustifolium</i> | + | . | . |
| <i>Trifolium</i> sp. | . | . | + |
| <i>Urospermum dalechampii</i> | . | . | + |
| <i>Vicia benghalensis</i> | . | . | + |
| <i>Vicia parviflora</i> | + | . | . |
| <i>Vicia</i> sp. | + | . | . |
| Autre espèces | | | |
| <i>Carduus pycnocephalus</i> subsp. <i>pycnocephalus</i> | . | + | + |
| <i>Rubia peregrina</i> | 1 | . | . |
| <i>Rubus</i> sp. | 1 | . | . |
| <i>Phagnalon saxatile</i> | . | + | . |

Document d'objectifs Natura 2000 - Punta Calcina



FICHES DESCRIPTIVES

Annexe

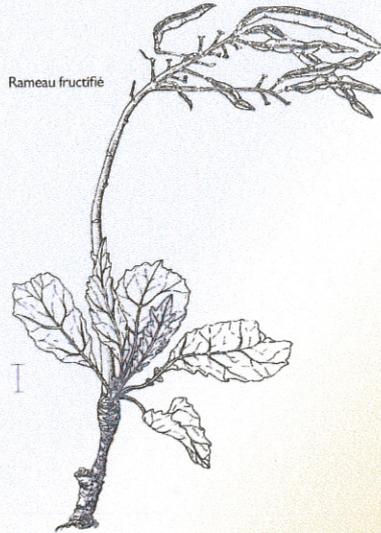
2

Brassica insularis

Moris

Chou insulaire ou chou de Corse

Classe des Angiospermes Dicotylédones
Famille des Brassicacées



Extrait DANTON & BAFFRAY, 1995



Description de l'espèce

Il s'agit d'une plante glabre (15 à 45 cm de hauteur), à tige ligneuse à la base, à feuilles charnues ovales et oblongues. Les feuilles inférieures sont pétiolées et portent parfois à la base un ou deux petits lobes, les caulinaires pouvant être sessiles ou courtement pétiolées. Les fleurs, nombreuses et disposées en grappes, sont de grande taille (25 à 30 mm), la couleur des pétales variant du blanc au jaune pâle. Les fruits sont des siliques cylindriques allongées, à valve carénée, terminées par un bec. Les graines sont brunes et lisses.

Biologie

C'est une plante vivace, conservant ses feuilles en hiver et dont la durée de vie peut aller de 3 à 5 ans. C'est une chaméphyte suffrutescente.

Les floraisons apparaissent entre avril et mai et les fructifications en juin-juillet.

Ecologie

Brassica insularis est une espèce rupicole, qui pousse dans les fissures des falaises calcaires, sur les replats terreux des barres rocheuses schisteuses ou dans les éboulis de serpentines, entre 300 et 1000 m d'altitude. Elle présente un caractère héliophile et plutôt thermophile, mais une certaine humidité est nécessaire à la germination des graines et au bon développement des plantules. Par ailleurs, ce chou semble capable de supporter des températures élevées en été et rigoureuses l'hiver.

Aire de répartition

Elle est limitée à une portion du Bassin Méditerranéen occidental.

L'espèce se trouve en Corse, en Sardaigne, sur l'île Pantelleria (sud-ouest de la Sicile), en Algérie et Tunisie (très localisé).

Chorologie en Corse

En Corse il y a 10 stations connues.

- 1- Côte occidentale du Cap Corse : Alisu : minuscule population située en bord de mer dans le lit d'un ruisseau temporaire (découverte par G. PARADIS en 1995)
- 2 et 3- Côte occidentale du Cap Corse : rivière d'Olcani : deux populations le long de la rivière (I. GUYOT en 1998)
- 4- Base du Cap-Corse : depuis le col de Teghime jusqu'à Poggio d'Oletta : plusieurs sous-populations dans les barres rocheuses des crêtes (I. GUYOT & G. GAMISANS en 1990)
- 5- Castagniccia : une station à Casabianca
- 6- Omessa : la grande population de Caporalino-Monte A Supietra
- 7- Corte : population à fleurs jaunes de Punta Corbaghiola
- 8 et 9- les stations du Défilé de l'Inzecca et de la région de Poggio di Nazza
- 10- Sud de la côte orientale : Conca la petite population de Punta Calcina

Ces populations découvertes, rassemblent 5 variétés différentes de *Brassica insularis*. A Punta Calcina, c'est la variété *aquellae* Widler & Bocquet qui est présente.

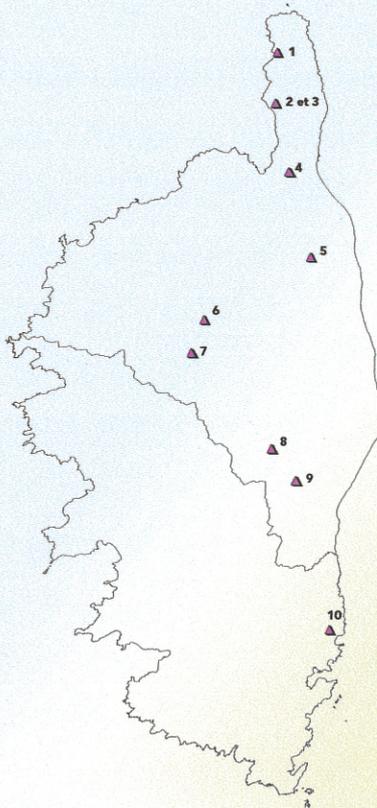
Brassica insularis

Indicateurs de l'état de conservation / suivi

Nombre de pieds de *Brassica insularis* au sein de la population (suivi : tous les ans).

Menaces / nuisances

Escalade
Pâturage
Incendies



Statut de l'espèce

- ▀ Niveau international : Annexe I de la convention de Berne
- ▀ Niveau européen : Annexe II et IV de la Directive "Habitats"
- ▀ Niveau national : liste des espèces végétales protégées (Arrêté Ministériel du 20 janvier 1982, modifié en 1995)
- ▀ Cotation UICN : Vulnérable pour le monde
 Vulnérable pour la France

Habitat de l'espèce

Falaises et rochers calcaires de basse et moyenne altitude où se développe une végétation chasmophytique des pentes rocheuses.

Nomenclature Phytosociologique

- ▀ *Ruto-Brassicetum insularis* (Litard. 1928) Gamisans 1991

Code CORINE : 62.1111

Falaises calcaires ibéro-méditerranéennes

Code Natura 2000 : 8210

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Pente rocheuse calcaire avec végétation chasmophytique

Code Corine : 62.1111
Code Natura 2000 : 8210

Espèces caractéristiques

Brassica insularis, *Ruta graveolens* var. *divaricata*, *Phagnalon sordidum*, *Ficus carica*, *Stachys glutinosa*, *Sedum rupestre*, *Asplenium ceterach*, *Polypodium cambricum* subsp. *cambricum*, *Umbilicus rupestris*, *Melica minuta*, *Parietaria lusitanica*, *Geranium lucidum*.

Appartenance phytosociologique

Classe : ASPLENIETEA RUPESTRIA Br.-Bl. & Meier 1934

Ordre : Asplenetalia petrarchae Br.-Bl. & Meier 1934

Alliance : Brassicion insularis Gamisans 1991

Association : *Ruto-Brassicetum insularis* (Litard. 1928) Gamisans 1991

Physionomie

Sur ces falaises calcaires, la végétation est thermophile, constituée principalement d'espèces vivaces, où dominent les hémicryptophytes et les chaméphytes, leur hauteur ne dépassant pas 1,5 m. Le recouvrement est faible (environ 5 %), les espèces poussant dans les fissures de la roche, avec un peu de sol (lithosol).

Conditions écologiques

- ▀ ensoleillement important
- ▀ conditions d'aridité tôt dans l'année
- ▀ substrat calcaire compact, avec très peu de sol au niveau des fissures

Au sein de ce biotope, on trouve des espèces très spécialisées, que l'on qualifie de rupicoles, présentant des caractères d'héliophilie, thermophilie et xérophilie.

Dynamique naturelle

Habitat à caractère permanent (climax stationnel) ; le peu de sol présent dans les fissures de la roche limite l'installation de plantes arbustives.

Lien fonctionnel avec d'autres habitats

Les espèces les moins rupicoles (les moins inféodées au substrat rocheux calcaire) descendent dans les habitats en contacts : éboulis en contre-bas de la paroi, plus rarement dans le maquis bas environnant.

Valeur patrimoniale de l'habitat

- ▀ habitat endémique de Corse (et de Sardaigne)
- ▀ espèce d'intérêt communautaire : *Brassica insularis*
- ▀ espèce protégée au niveau national : *Asplenium petrarchae*

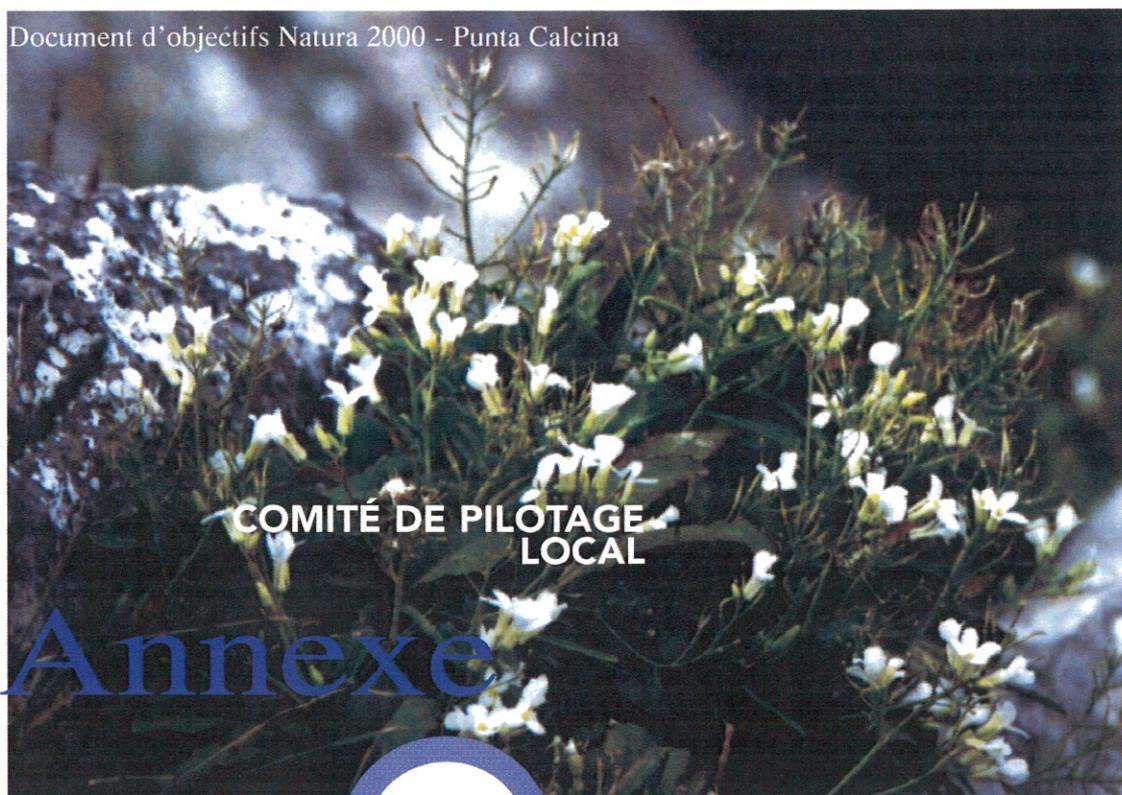
Indicateurs

- ▀ Nombre de pieds de *Brassica insularis*
- ▀ Espèces caractéristiques de l'habitat et leur abondance-dominance

Menaces potentielles

- ▀ Escalade
- ▀ Pâturage
- ▀ Incendies
- ▀ Carrière

Document d'objectifs Natura 2000 - Punta Calcina



COMITÉ DE PILOTAGE
LOCAL

Annexe

3

Le Comité de Pilotage local

Réuni sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Sartène, le comité de pilotage local est l'organe central du processus de concertation. Son rôle est d'examiner, d'amender et de valider les documents et propositions que lui soumet l'opérateur. Réuni en formation plénière, il est appelé à valider le document d'objectifs.

1 - Composition du comité de pilotage

Le comité de pilotage du Natura 2000 du site de la Punta Calcina est composé :

■ de représentants des services de l'Etat

- M. le Directeur Régional de l'Environnement
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Directeur Régional au Tourisme

■ d'élus

- M. le Président du Conseil Général de Corse-du-Sud
- M. le Maire de la Commune de Conca
- MM. et Mme les conseillers municipaux

■ de représentants de la Collectivité Territoriale de Corse

- M. le Directeur de l'Office de l'Environnement de Corse
- M. le Directeur de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse
- L'Agence de Tourisme de la Corse

■ de représentants d'établissements publics de l'État

- M. le Directeur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

■ de représentants des usagers et socio-professionnels

- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Corse-du-Sud
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de Corse-du-Sud
- M. le Directeur du Parc Naturel Régional de Corse (PNRC)
- Mme CUTELLE Monique (Comité Régional de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME))
- M. QUILICI Jean-Paul (Association d'Escalade « de Conca »)

■ **de représentants des propriétaires**

M. FERRANDINI Jean-Pierre

M. PROFIZI Guy

Mme DEMURO Thérèse

M. MANNU Franco

2- Fonctionnement du comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni deux fois.

Première réunion du 26 novembre 2001 (voir compte-rendu de réunion ci-après)

Cette première réunion a été l'occasion de :

- Faire le point sur la mise en œuvre du réseau Natura 2000 en Corse
- Présenter la démarche « document d'objectifs »
- Présenter le fonctionnement du comité de pilotage
- Présenter le site de la Punta Calcina et l'espèce rare et endémique : *Brassica insularis*
- Présenter le plan de travail du document d'objectifs et le calendrier
- Proposer quelques pistes de réflexions pour les objectifs de gestion.

Deuxième réunion du 27 février 2002

L'ordre du jour de cette réunion a été la présentation de la première version du Document d'objectifs et sa validation.

Compte-rendus
des réunions du
Comité de pilotage



Document d'objectifs Natura 2000
Punta Calcina (SPN 612)
Première réunion du comité de pilotage

Objet : Compte-rendu de la première réunion du comité de pilotage

Date : le 26 novembre 2001

Lieu : Mairie de Conca

Ordre du jour :

- ✓ Point sur la mise en œuvre du réseau Natura 2000 en Corse
- ✓ Présentation du site de la Punta Calcina
- ✓ Questions/réponses sur le contenu du document d'objectifs et la méthode d'élaboration.

Etaient présents :

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

| | |
|----------------------|--|
| CIATTONI Jean-Pascal | Adjoint au Directeur |
| GRZELEC Pierre | Technicien forestier – chargé de mission Natura 2000 |

Mairie de Conca

| | |
|------------------|---------|
| MOSCONI François | Maire |
| LEBLANC Gaston | Adjoint |

Conseil Général de la Corse-du-Sud

| | |
|--------------------|-------------------------|
| DIROSA Jean-Michel | Directeur environnement |
|--------------------|-------------------------|

Office de l'Environnement de la Corse (OEC)

| | |
|---------------------|------------------------------------|
| CASTELLI Marie Luce | Département Ecosystèmes Terrestres |
|---------------------|------------------------------------|

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Corse-du-Sud (DDAF)

| | |
|----------------|-------------------------------|
| MARSOL Laurent | Service Environnement - Forêt |
|----------------|-------------------------------|

Parc Naturel Régional de Corse (PNRC)

ARRIGHI François

Chambre de l'Agriculture

CASANOVA Marie-Rose

Cabinet d'étude Max consultant

| | |
|-------------------|---|
| BOULMER Max | Directeur – Opérateur du document d'objectifs |
| LORENZONI Corinne | Directrice de l'Agence Rhône Méditerranée Corse |

Monsieur le Maire de Conca remercie tout d'abord les participants pour leur présence à la mise en place du comité de pilotage.

Monsieur le sous Préfet remercie à son tour les membres du comité et rappelle l'objet de cette réunion.

La DIREN présente Natura 2000 et les documents d'objectifs (DOCOB).

Elle rappelle que le but d'un DOCOB est :

- ✓ d'engager une concertation sur la méthode de gestion sur chacun des sites en cours de désignation par la Communauté Européenne.
- ✓ de concilier protection et activités humaines.

Un diaporama (document joint) est présenté par le cabinet **Max consultant**, opérateur du document d'objectifs.

Ce dernier appelle les points suivants :

◆ **Présentation des membres du comité de pilotage**

Max consultant pense qu'il faudrait inviter au prochain comité la Fédération Française de Montagne et l'association locale d'escalade.

La présence de la Fédération de Pêche de Corse sur la liste des membres ne semble pas, par contre, justifiée.

◆ **Présentation générale de Natura 2000**

◆ **Elaboration d'un document d'objectifs**

◆ **Présentation du site de la Punta Calcina et de l'espèce de la Directive « Habitats » : *Brassica insularis*.**

◆ **Les menaces potentielles pour *Brassica insularis***

- L'escalade

L'OEC explique qu'à l'occasion d'un renforcement de la population de chou de la Punta Calcina il y a eu un contact avec les personnes qui pratiquent l'escalade (Monsieur Quilici a escaladé pour replanter des choux). Il faut impliquer l'association d'escalade dans les démarches entreprises.

- Le pâturage

Monsieur le Maire de Conca confirme qu'il n'y a plus de pâturage sur le site, le berger a vendu ses chèvres.

Max consultant souligne qu'un autre agriculteur peut s'installer et qu'il conviendrait d'en tenir compte.

Le **PNRC** reconnaît que la consommation des choux par les chèvres est néfaste mais se demande si le transfert de fertilité qu'elles provoquent n'est pas favorable.

Max consultant explique que *Brassica insularis* n'est pas une espèce spécialement nitrophile et que ce facteur est négligeable au regard de la consommation du chou par les animaux.

- Les incendies

Monsieur le Maire de Conca confirme à nouveau les problèmes d'incendies dans le secteur.

- Les insectes

Il existe un papillon : la Pieride du chou dont la chenille mange les fleurs de *Brassica insularis*.

Pour lutter biologiquement contre ce dernier il existe un parasite spécifique de la Piéride qui pourrait être utilisé.

La DDAF confirme cette possibilité. Le parasite a été utilisé dans leur pépinière de Tatone. Il présente un inconvénient : la chenille ne meurt pas, le parasite n'est donc efficace que l'année suivante.

Le **PNRC** demande à la mairie si il y a eu dans le passé une exploitation de la falaise pour fabriquer de la chaux

La Marie répond affirmativement et précise qu'il y a des ruines de four à chaux à proximité de la Punta Calcina.

Le **PNRC** pense que ça serait bien d'en tenir compte dans le document d'objectifs.

Puis le cabinet **Max consultant** propose de donner d'ores et déjà quelques pistes de réflexions pour les objectifs de gestion.

◆ Propositions de gestion

- *Mise en place d'un suivi annuel de la population de Brassica insularis et de son habitat*
- *Acquisitions foncières et/ou convention de gestion*
- *Réglementation de l'escalade*

Max consultant pense qu'un système de convention doit être établi entre la Commune de Conca et l'association d'escalade (pour sécuriser les équipements et couvrir la responsabilité du maire en cas d'accident même si les terrains sont privés).

La Diren et Monsieur le Sous Préfet approuvent mais ce dernier s'interroge quant à la responsabilité du maire sur des terrains privés.

Il demande pour le prochain comité une étude juridique fine concernant les responsabilités de chacun.

• *Information et sensibilisation du public*

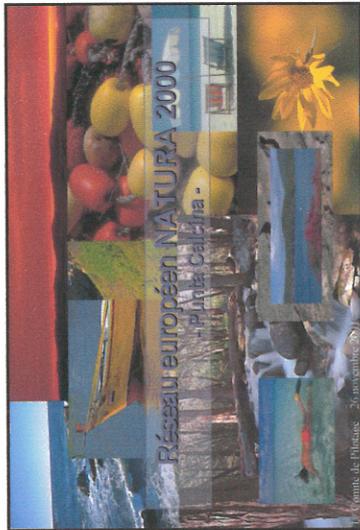
La Mairie précise qu'il y a deux catégories de visiteurs : ceux qui viennent pratiquer l'escalade et ceux qui viennent pour le point de vue.

La Diren pense qu'il faut installer, à l'entrée du site, un panneau à double message :

- un message pour les touristes qui viennent pour le point de vue
- un pour les personnes qui viennent pratiquer l'escalade.

Il faut également réaliser des plaquettes d'information.

Monsieur le Sous Préfet clos la réunion et annonce le prochain comité de pilotage pour le 27 février 2002. L'ordre du jour sera la présentation du document d'objectifs et la validation des fiches actions par le comité.



Réseau européen NATURA 2000

Comité de pilotage

Représentants des services de l'Etat

- M. le Directeur Régional de l'Environnement
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Directeur Régional au Tourisme

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Élus

- M. le Président du Conseil Général de la Corse-du-Sud
- M. le Maire de la Commune de Conca

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Collectivité Territoriale de Corse

- M. le Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse
- M. le Directeur de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Établissements publics de l'État

- M. le Directeur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Représentants des Usagers et Socio-professionnels

- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse-du-Sud
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture de Corse-du-Sud
- M. le Président de la Fédération Interdépartementale des Pêcheurs de Corse

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

I. Présentation générale du Réseau européen NATURA 2000

Création, fonctionnement et perspectives

1^{er} Comité de Pilotage – 2 avril 2001

Réseau européen NATURA 2000

1. Naissance du Réseau européen NATURA 2000

EUROPE

- = Diversité d'habitats exceptionnelle (6 domaines biogéographiques)
- = Biodiversité encore riche mais fragile

Causes du déclin :

- Intensification rapide de nombreuses activités humaines
- Déprise agricole

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Les 6 grands domaines biogéographiques

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Directives européennes "Oiseaux" et "Habitats"

DIRECTIVE "OISEAUX" (1979)

But : Protéger à long terme et gérer toutes les populations d'espèces d'oiseaux vivant à l'état sauvage sur le territoire communautaire ainsi que leurs habitats

- 181 espèces d'oiseaux menacées
- « Zones de Protection Spéciale » (ZPS)
- Plus de 1 600 ZPS sur plus de 100 000km²

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

DIRECTIVE "HABITATS" (1992)

- **Objectif :** Favoriser le maintien de la biodiversité en préservant les habitats et les espèces qualifiées d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des spécificités et des exigences socio-économiques, culturelles et régionales
- « Zones Spéciales de Conservation » (ZSC)

1^{er} Comité de Pilotage – 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

- **Annexe I**
 - Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire.
- **Annexe II**
 - Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire.

| | Europe | France | Corse |
|--|--------|--------|-------|
| Habitats concernés (Annexe I) Nombre | 205 | 140 | -53 |
| Espèces concernées (Annexe II) Nombre | 632 | 152 | 42 |

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

- **Annexe III**
 - Critères de sélection des sites susceptibles d'être d'intérêt communautaire.
- **Annexe IV**
 - Listes d'espèces nécessitant une protection stricte : Cerf et Mouflon en Corse
- **Annexe V**
 - Liste d'espèces pouvant faire l'objet de mesures de gestion
- **Annexe VI**
 - Dispositions sur les moyens de capture, mise à mort et transports interdits (faune)

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Le Réseau NATURA 2000

Objectifs : Préserver la biodiversité européenne tout en intégrant les activités socio-économiques locales
 → concept de Développement durable

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

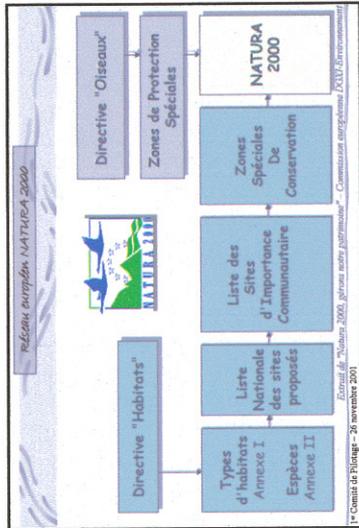
Réseau européen NATURA 2000

ELABORATION DU RESEAU "NATURA 2000"

• 3 Phases :

- Listes nationales (PSIC)
- Sites d'Intérêt Communautaire (SIC)
- Zones Spéciales de Conservation (+ Zones de Protection Spéciale) = Réseau NATURA 2000

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

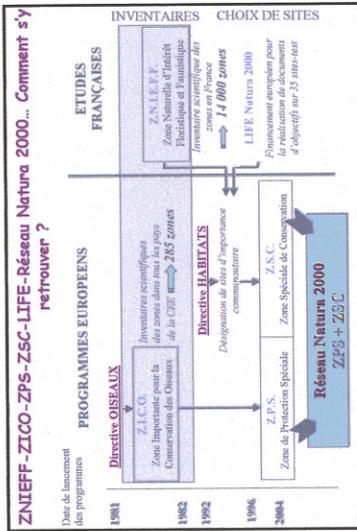
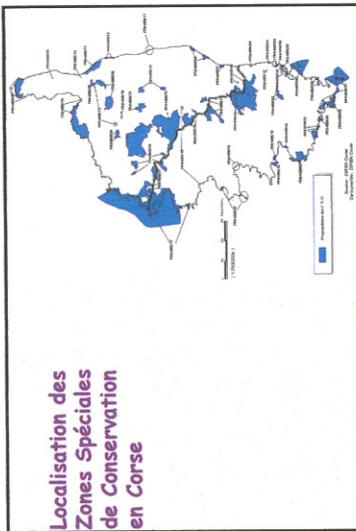


Réseau européen NATURA 2000

La Directive « Habitats » en Corse

- 3 sites-pilotes :
 - « Les Finocchiarola - Nord Cap Corse »
 - « Vallée d'Asco »
 - « Bouches de Bonifacio »
- 25 Documents d'objectifs en cours
- 7 Documents d'objectifs réalisés

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001



Réseau européen NATURA 2000

En France...

- Environ 1029 sites d'importance communautaires identifiés
- Une partie seulement sera retenue par la CEE et transformées en Zones Spéciales de Conservation
- Sur ces 1029 sites, 35 ont été sites-tests avec un financement européen LIFE

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

2. Le Document d'objectifs :

véritable document de référence pour la préservation de chaque site

- élaboré sous l'égide de Monsieur le Préfet
- par un opérateur
- en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, représentés par le Comité de Pilotage

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Document d'objectifs :

- Décrire l'existant
- Faire des propositions quant aux moyens à utiliser pour le maintien ou le rétablissement des habitats et espèces dans un état de conservation favorable
- Outil d'aide à la décision pour les acteurs concernés par le site

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

3. Perspectives du réseau

Défi lancé par le réseau NATURA 2000 :

- Sauvegarde des ressources naturelles
- Compatibilité avec de nombreuses activités économiques...
- ... voire une stimulation de la création d'emplois

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Comité de pilotage

Représentants des services de l'Etat

- M. le Directeur Régional de l'Environnement
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- M. le Directeur Régional au Tourisme

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

II. Projet de réseau européen NATURA 2000

« Punta Calcina »

Site FR 9400612 - DIREN n° 612

Spécificités du site, développement durable, perspectives à court et long terme

Réseau européen NATURA 2000

Projet de réseau européen NATURA 2000 :

Punta Calcina

Site FR 9400612 - DIREN n° 612

- DIREN Corse
19, Cours Napoléon
20 180 Ajaccio
Tél. : 04.95.51.79.83
- Cabinet Max-Consultant
Résidence U Stagnu - n°29b
20 290 Borgo
Tél. : 04.95.33.67.78
Fax : 04.95.33.32.20

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Références des interlocuteurs

DIREN Corse :

- M. Pierre GRZELEC
19, Cours Napoléon - 20 180 Ajaccio
Tél. : 04.95.51.79.83 / Fax : 04.95.51.79.89
e-mail : diren@conse-environnement.gouv.fr

OPERATEUR :

- M. Max BOULMIER
Max Consultant - n°29b
Résidence U Stagnu - 20 290 Borgo
Tél. : 04.95.33.67.78 / Fax : 04.95.33.32.20
e-mail : max.boulmier@max-consultant.com

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

1. Présentation du site d'étude



1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Réseau européen NATURA 2000

Présentation du site

- Protection :
 - Zone Spéciale de Conservation (Z.S.C.) proposée
 - Arrêté de Protection de Biotope
- Valeur patrimoniale :
 - Habitat de *Brassica insularis*

1^{er} Comité de Pilotage - 26 novembre 2001

Propositions de gestion

- ✓ Mise en place d'un suivi annuel de la population de *Brassica insularis* et de son habitat
- ✓ Acquisitions foncières et/ou convention de gestion
- ✓ Réglementation de l'escalade

Propositions de gestion

- ✓ Information du public
 - Mise en place d'une série de panneaux prévus par l'APB qui comporteront également des informations sur Natura 2000
 - Informer et sensibiliser le public et les utilisateurs des falaises

Brassica insularis



Document d'objectifs Natura 2000
Punta Calcina (SPN 612)
Seconde réunion du comité de pilotage



Objet : Compte-rendu de la seconde réunion du comité de pilotage

Date : le 27 février 2002

Lieu : Mairie de Conca

Ordre du jour :

- ✓ Validation du compte-rendu de la première réunion du comité
- ✓ Présentation de la première version du document d'objectifs
- ✓ Questions/réponses.

Etaient présents :

Sous Préfecture de Sartène

GAZIO Jean-Hervé Sous-Préfet

Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)

GRZELEC Pierre Technicien forestier - chargé de mission Natura 2000

Mairie de Conca

LEBLANC Gaston Adjoint

Office de l' Environnement de la Corse (OEC)

CASTELLI Marie-Luce Département Ecosystèmes Terrestres

Direction Départementale de l' Agriculture et de la Forêt de Corse-du-Sud (DDAF)

TRAMONI Patrick Technicien

Chambre d' Agriculture de la Corse-du-Sud

CASANOVA Marie Rose

Délégation Régionale au Tourisme

DENARIE François

Parc Naturel Régional de Corse (PNRC)

ARRIGHI François

QUILICI Jean-Paul Guide de haute montagne

Propriétaires

Cabinet d'étude Max consultant

BOULMER Max Directeur - Opérateur du document d'objectifs

LORENZONI Corinne Directrice de l'Agence Rhône Méditerranée Corse

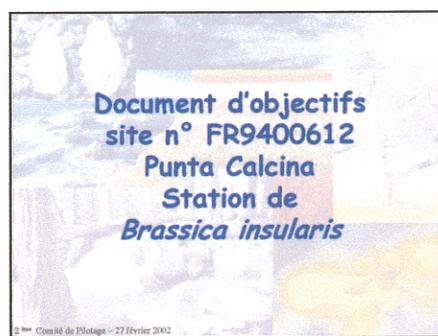
M. Leblanc, adjoint au Maire excuse l'absence de Monsieur le Maire de Conca.

M. le Sous-Préfet ouvre la séance et donne la parole à la DIREN.

Après un bref rappel sur l'objectif du comité de pilotage, la **DIREN** indique qu'on été intégrés au Comité les propriétaires, éleveurs et association d'escalade.

Une présentation du document d'objectifs provisoire est faite par le cabinet **Max consultant**.

Mlle Lorenzoni présente la première partie du Document d'objectifs.



Pour commencer un bref rappel sur Natura 2000. A l'origine du Réseau Ecologique Communautaire Natura 2000 deux Directives : la Directive dite « Habitats » et la Directive dite « Oiseaux ».

La Directive « Habitats » avec une liste d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire (liste des habitats en annexe I et liste des espèces en annexe II).

A partir de ces listes un inventaire scientifique a été réalisé. A la suite de ce dernier une liste de sites proposés comme d'Importance Communautaire (pSIC) a été envoyée à la Commission Européenne.

L'Europe confirme les Sites d'Importance Communautaire (SIC) et la France désigne ses SIC en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

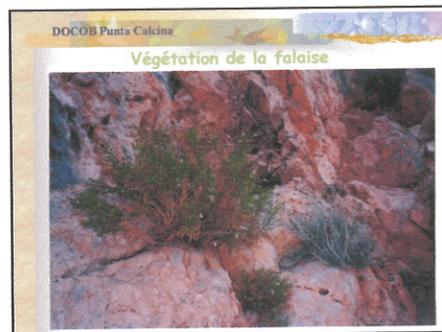
La Directive « Oiseaux » permet la désignation de Zone de Protection Spéciale (ZPS). L'ensemble ZSC et ZPS forme le réseau Natura 2000.

En 2004, conformément à la Directive « habitats » la France devra communiquer à la Commission Européenne la liste des ZSC désignées sur son territoire. Cet envoi s'accompagnera pour chaque ZSC d'un document d'objectifs qui fera office de plan de gestion.



Le document d'objectifs se décompose en trois phases : l'inventaire et l'analyse de l'existant, la hiérarchisation des enjeux et les propositions de gestion.

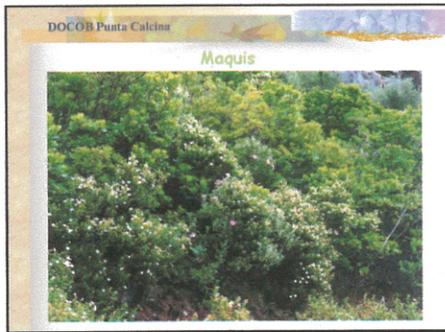
Durant la première phase de l'étude qui est un constat de l'existant, des inventaires complémentaires ont été réalisés.



Un inventaire complet et une description des groupements végétaux présents sur le site ont été élaborés.

3 types d'habitats ont été recensés : la végétation de la falaise, la végétation du bas de falaise et le maquis.

Seule la végétation de la falaise est un habitat d'intérêt communautaire. Cette végétation est composée d'espèces rupicoles comme : *Stachys glutinosa* ou *Phagnalon sordidum* que l'on peut voir sur la diapositive ci-dessus.



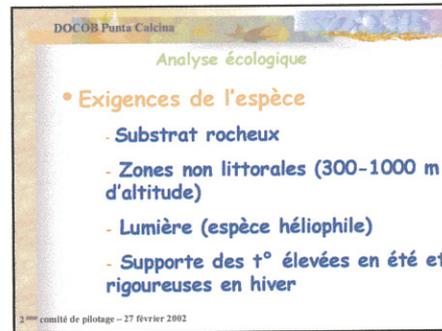
Le maquis environnant est un maquis bas composé de *Quercus ilex* (Chêne vert), *Arbutus unedo* (Arbousier), *Erica arborea* (Bruyère), *Cistus monspeliensis* (Ciste de Montpellier).

Une cartographie de ces différents habitats a été dressée.

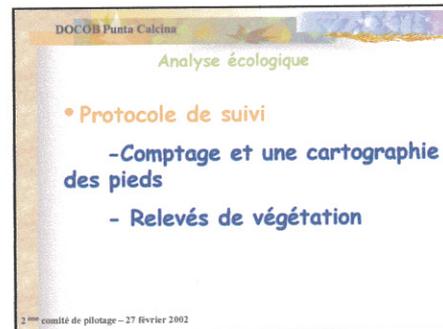
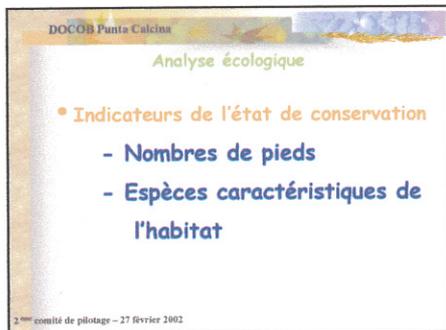


Autre inventaire complémentaire : le comptage des pieds de *Brassica insularis* (seul espèce de la Directive présente sur le site).

Les activités humaines présentes sur le site ont également été inventoriées.



Après cette série d'inventaires une analyse écologique semble nécessaire. Dans cette analyse écologique sont définis les exigences de l'espèce et de son habitat ainsi que leur état de conservation.



Pour définir un état de conservation de *Brassica insularis* et de son habitat il faut définir des indicateurs.

Les indicateurs définis précédemment devront faire l'objet d'un suivi. Pour cela un protocole a été mis au point. Il consiste en des relevés phytosociologiques, une cartographie des habitats, un comptage des pieds de *Brassica insularis* avec leur localisation exacte.

DOCOB Punta Calcina

Analyse écologique

- Analyse des facteurs ayant un impact sur *Brassica insularis*
 - Escalade
 - Pâturage
 - Incendies
 - Insectes

2^{ème} comité de pilotage – 27 février 2002



DOCOB Punta Calcina

Hiérarchisation des enjeux

- En fonction de la valeur patrimoniale

Liste des espèces protégées, rares ou menacées

2^{ème} comité de pilotage – 27 février 2002

Deux types de hiérarchisation sont possibles : un classement d'après la valeur patrimoniale, un classement d'après l'urgence des mesures à prendre.

En fonction de la valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du site est donnée par les espèces ci-dessous.

DOCOB Punta Calcina

Hiérarchisation des enjeux

Brassica insularis

2^{ème} comité de pilotage – 27 février 2002

DOCOB Punta Calcina

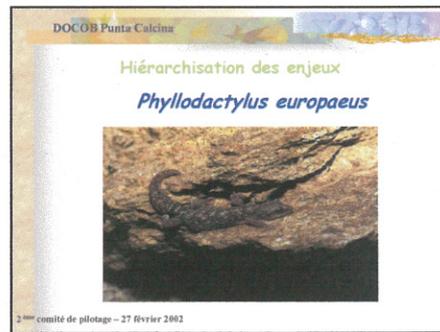
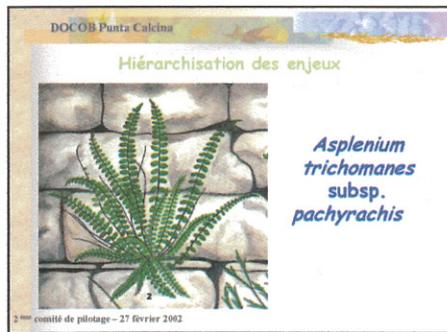
Hiérarchisation des enjeux

Asplenium petrarcae

2^{ème} comité de pilotage – 27 février 2002

Une seule espèce figure à l'annexe II de la Directive « Habitats » c'est *Brassica insularis*.

L'*Asplenium petrarcae* figure sur la liste des espèces protégées au niveau régional.

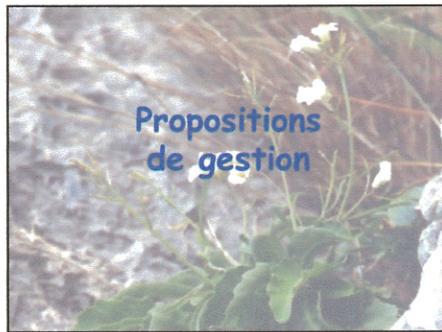


L' *Asplenium trichomanes* subsp. *pachyrachis* est une espèce non protégée mais extrêmement rare en Corse.

Le Phyllodactyle est une espèce de la Directive « habitats » mais sa présence sur le site est potentielle.



M. Boulmer présente la seconde partie du document d'objectifs concernant les propositions de gestion et leurs fiches action associées.



DOCOB Punta Calcina

Fiche 1 : Acquisitions foncières et/ou conventions de gestion

- **Objectif**
- Maîtrise foncière ou maîtrise d'usage des terrains
- **Cahier des charges**
- Acquisitions foncières
 - à l'amiable
 - par préemption

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002

DOCOB Punta Calcina

Fiche 1 : Acquisitions foncières et/ou conventions de gestion

- **Partenaires**
- DIREN, OEC, CRSC
- **Financements possibles**
- Europe (Natura 2000), DIREN, OEC, Commune de Conca
- **Maître d'ouvrage potentiel**
- Commune de Conca

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002



DOCOB Punta Calcinà

Fiche 4 : Informer et sensibiliser le public

•Objectif
 Informer et sensibiliser les propriétaires,
 usagers et public

•Cahier des charges
 -Réaliser des panneaux d'information
 -Distribuer des dépliants

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002

DOCOB Punta Calcinà

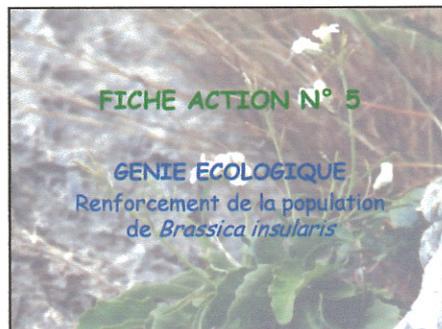
Fiche 4 : Informer et sensibiliser le public

•Partenaires
 DIREN, OEC, CRSC, FFME

•Financements possibles
 Europe (Natura 2000), DIREN, OEC,
 Commune de Conca

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002

M. le Délégué Régional au Tourisme pense qu'une information plus large doit être envisagée. Une information sur les espèces à forte valeur patrimoniale : espèces protégées, espèces rares ... est manquante au niveau des brochures qui sont réalisées.



DOCOB Punta Calcinà

Fiche 5 : Renforcement de la population de Brassica insularis

•Objectif
 Favoriser le maintien voire le développement
 de *Brassica insularis*

•Cahier des charges
 -Identifier les sites potentiels
 -implanter des plants produits ex-situ
 -assurer un suivi

1^{ère} comité de pilotage - 27 février 2002

DOCOB Punta Calcinà

Fiche 5 : Renforcement de la population de Brassica insularis

•Partenaires
 DIREN, OEC, CRSC

•Financements possibles
 Europe (Natura 2000), DIREN, OEC,
 Commune de Conca

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002



DOCOB Punta Calcinu

Fiche 6 : Suivi génétique et dynamique de Brassica insularis

- **Objectif**
Meilleure gestion de l'espèce
(recherches génétiques)
- **Cahier des charges**
Mise au point d'un protocole de recherche
(comptage, comparaison des données, suivi)

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002

DOCOB Punta Calcinu

Fiche 6: Suivi génétique et dynamique de Brassica insularis

- **Partenaires**
DIREN, OEC, CBNMP (antenne corse) CRSC,
Universités de Montpellier et de Corse
- **Financements possibles**
Europe (Natura 2000), DIREN, OEC, Commune de
Conca

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002



DOCOB Punta Calcinu

Fiche 7 : Recherche de la présence réelle du Phyllodactyle

- **Objectif**
S'assurer de la présence de l'espèce
- **Cahier des charges**
Réaliser des prospections de recherche
du Phyllodactyle

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002

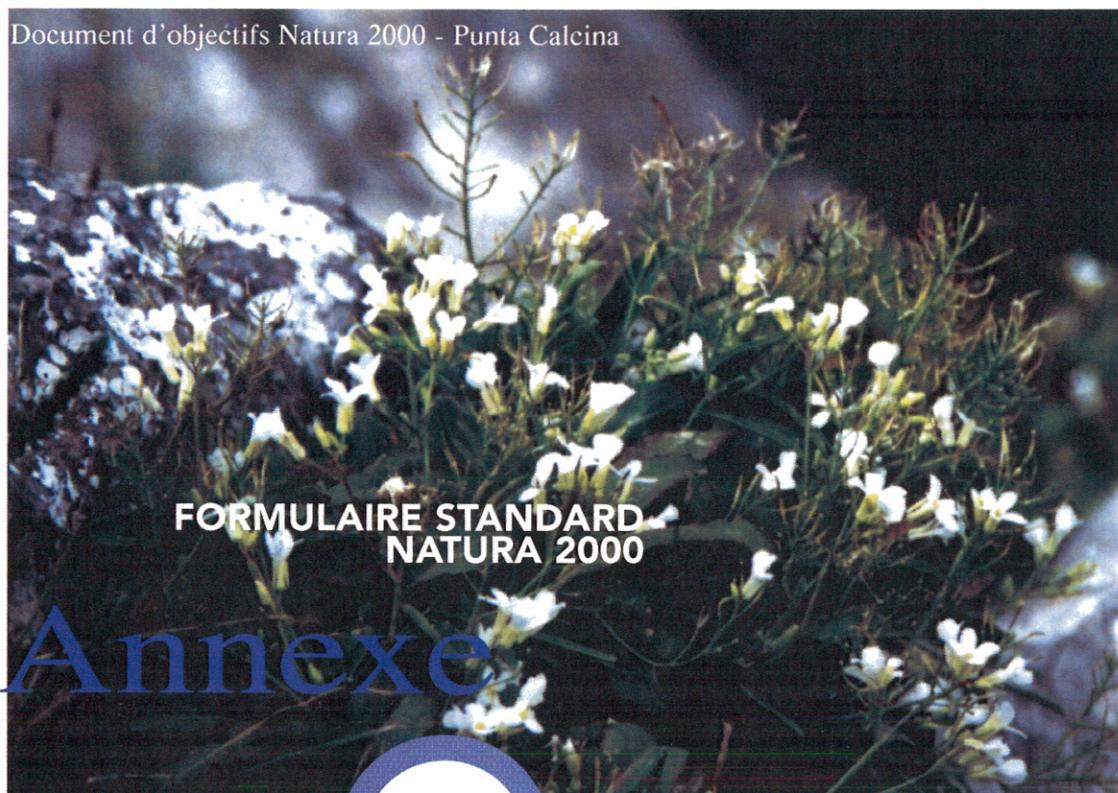
DOCOB Punta Calcinu

Fiche 7: Recherche de la présence réelle du Phyllodactyle

- **Partenaires**
DIREN, OEC, CRSC
- **Financements possibles**
Europe (Natura 2000), DIREN, OEC,
Commune de Conca

2^{ème} comité de pilotage - 27 février 2002

Document d'objectifs Natura 2000 - Punta Calcina



FORMULAIRE STANDARD
NATURA 2000

Annexe

4

NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)
POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)
ET
POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

| 1.1. TYPE | 1.2. CODE DU SITE | 1.3. DATE DE COMPILATION | 1.4. MISE A JOUR |
|-----------|-------------------|--------------------------|------------------|
| B | FR9400612 | 199510 | |

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

1.6. RESPONSABLE(S):
DIREN Corse / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:
PUNTA CALCINA

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC: DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200204

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 9 21 17

W/E (Greenwich)

LATITUDE

41 43 15

2.2. SUPERFICIE (HA):

8,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

230

MAX

371

MOYENNE

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR831

NOM DE LA RÉGION

Corse-du-Sud

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

| CODE | % COUVERT | REPRÉSENTATIVITÉ | SUPERFICIE RELATIVE | STATUT DE CONSERVATION | EVALUATION GLOBALE |
|------|--------------|------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------|
| 9330 | 47 | C | C | C | C |
| 8210 | 10 | A | C | C | B |

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

| CODE | NOM | POPULATION | EVALUATION DU SITE | | | |
|------|--------------------|---------------|--------------------|--------------|-----------|---------|
| | | | Population | Conservation | Isolement | Globale |
| 1496 | Brassica insularis | 30 ind (1996) | C | C | A | B |

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

| GROUPE | NOM SCIENTIFIQUE | POPULATION | MOTIVATION |
|---------------|------------------|------------|------------|
| B M A R F I P | | | |
| I | Tachaeocampylaea | P | A |

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

| Classes d'habitats | % couvert. |
|---|------------|
| Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente | 70 |
| Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana | 30 |
| Couverture totale | 100 % |

Autres caractéristiques du site

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Le petit massif calcaire de la PUNTA CALCINA, isolé au milieu des montagnes granitiques du secteur, présente un grand intérêt floristique. Il héberge une population isolée (et la plus méridionale de Corse) de Chou insulaire (*Brassica insularis*) (espèce végétale endémique, inscrite à l'Annexe II), ainsi que d'autres plantes rares ou menacées à l'échelle de la Corse ou de la Méditerranée.

4.3. VULNERABILITE

Le site a été aménagé en école d'escalade. Il est fortement fréquenté toute l'année et actuellement assez dégradé. La population de *Brassica insularis* a été très endommagée par le "nettoyage" des parois rocheuses équipées en parois d'escalade et par des incendies successifs (dont le dernier est intervenu en été 1993). Actuellement (8/98), un APPB a été pris et une gestion de la station se met en place.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Propriété privée

4.6. DOCUMENTATION

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE

0/0

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

| CODE | % COUVERT. |
|------|------------|
| FR05 | 100 |

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

| CODE | INTENSITÉ | % DU SITE | INFLUENCE |
|------|-----------|-----------|-----------|
| 140 | A B C | | + 0 - |
| 624 | A B C | | + 0 - |
| 943 | A B C | | + 0 - |
| 948 | A B C | | + 0 - |

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

GESTION DU SITE ET PLANS

Le Conservatoire Botanique de Porquerolles, en lien avec le Conservatoire des sites, la commune et les clubs d'escalade ont procédé à une réimplantation de Choux en 1997 dans les zones altérées par l'escalade en 1993 et 1994. Un suivi est assuré.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

| <i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i> | <i>ECHELLE</i> | <i>PROJECTION</i> | <i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i> |
|--------------------------------|----------------|---------------------------------|--|
| IGN 4254 ET | 25000 | Lambert Conformal Corse (FR) | |

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES